***Séminaire O2LA***

***Paris, 29-31/10/2012***

***Gérard Marie***

***Doctorante SEED (Université de Liège)***

***Eléments bibliographiques pour une histoire géologique***

***de la notion de race***

1. ***Les lignes de force de l’élevage d’Ancien Régime (16ème-18ème)***

* 1. **La place de l’élevage et des bestiaux dans l’Ancien Régime**

Sur cette question, il semble que les historiens ne s’accordent pas toujours exactement. L’opinion la plus répandue consiste à poser l’élevage comme un « mal nécessaire », selon la formule célèbre de Lavoisier. Dans cette perspective, l’élevage d’Ancien Régime se voit enfermé dans une logique implacable qui considère le bétail comme un rival direct de l’homme dans la quête de nourriture, mais indispensable pour la fumure des cultures et le travail des labours. La pression sur la terre est énorme car l’alimentation est principalement réglée par la culture des céréales pour le pain. Les paysans sont donc conduits à mettre en culture des terres souvent très pauvres et difficiles à enrichir. Ils exigent toujours plus de la terre qui s’appauvrit rapidement. Les méthodes culturales sont fondées sur une logique de l’assolement biennal ou triennal qui voit une partie des étendues emblavées mises en jachère tous les deux ou trois ans. Le bétail, qui lui aussi doit être minimalement nourri, apparaît alors comme un concurrent direct dans la recherche de nourriture. Très peu de terre lui sont consacrées exclusivement : le paysage d’Ancien Régime est donc bien différent de l’image d’Epinal du bocage puisque on ne trouve guère de prairies autour des fermes. Eric Baratay souligne que jusqu’au 19ème siècle, 60 à 90 des terres agricoles étaient consacrées aux labours pour les céréales, socle de l’alimentation[[1]](#footnote-1). Durant tout l’AR, nourrir le bétail est une vraie gageure qui repose sur l’organisation collective de la « vive » et de la « vaine » pâture ainsi que sur les diverses transhumances des animaux, notamment dans les forêts. D’ailleurs, partout, il semble que le bétail est décrit comme malingre, petit, chétif et en mauvaise santé.

Cette compréhension de l’élevage comme « mal nécessaire » semble souvent avoir détourné les historiens de l’élevage. L’élevage fut pendant longtemps ignoré par eux. Depuis le début des années 1990, ils s’y intéressent de nouveau en se focalisant alors sur les pratiques populaires qu’ils veulent défendre comme « raisonnées ». Ils se divisent alors entre eux : certains, comme Jean-Luc Mayaud, s’intéresse de près à la structure de l’élevage sous l’AR en le considérant toujours comme un « mal nécessaire » pour les cultures; d’autres tâchent, sinon de renverser cette perspective, du moins de revaloriser la place de l’élevage et de s’y intéresser autrement en cherchant à en livrer une image qu’ils estiment moins caricaturale et plus complexe. Dans cette perspective, ils montrent par exemple que l’élevage d’AR ne peut être compris à travers la seule auto-consommation familiale, mais qu’il existe déjà des réseaux d’échange et un marché du bétail autorisant certaines spécialisations partielles de régions d’élevage. Se faisant, ils dévoilent les pratiques de sélection originales des paysans qui adaptent toujours mieux les animaux à leurs attentes. Jacques Mulliez prend le contrepied de cette thèse très explicitement dans le titre de l’un de ses articles[[2]](#footnote-2) ; de leur côté, Jean-Marc Moriceau[[3]](#footnote-3) et Annie Antoine[[4]](#footnote-4) étudient dans sa complexité l’élevage d’AR : ils montrent ainsi que seules certaines régions de France très minoritaires (régions aux terres riches) pouvaient se permettre de considérer l’élevage comme un « mal nécessaire » pour le trait et la fumure. Ceci dit, il n’en reste pas moins que, sous l’AR, l’agriculture et l’élevage fonctionnent ensemble et forment, contrairement à aujourd’hui ou production végétale et production animale sont nettement séparés et spécialisés, un complexe indissociable. Tous reconnaissent bien entendu ce complexe (la moitié de l’ouvrage consacré à l’élevage d’AR de Moriceau concerne en fait la question des cultures), mais ils tâchent de montrer qu’il ne peut être réduit à cela.

Jean-Luc Mayaud[[5]](#footnote-5) défend cette idée de l’élevage comme « mal nécessaire » dans les deux articles cités :

* « *[Au 19ème siècle]* *La place de l’élevage devient centrale : il n’est plus le « mal nécessaire » de l’ancien régime agricole, et occupe une part de plus en plus importante dans un espace rural lentement métamorphosé*», (La belle vache, p. 522)
* « *La production animale, aux finalités multiples – on demande tout autant aux bovins du travail, du lait, de la viande, de l’engrais, du cuir, de la corne et des os –, n’est pourtant un véritable secteur de l’économie rurale que depuis deux siècles à peine. Certes, dès que l’homme est passé du stade de la cueillette et de la chasse à celui de l’agriculture et de l’élevage, la production animale est devenue une réalité, et les témoignages sont nombreux qui attestent la présence de laitage et de viandes sur les tables d’au moins quelques privilégiés de la fortune et du pouvoir. Mais, à s’en tenir au dernier demi-millénaire, il apparaît que l’activité pastorale a durablement été considérée comme un mal nécessaire* », (L’élevage bovin, p. 11)
* « *Surtout le cycle infernal de l’agriculture d’ancien type n’autorise pas le développement d’un élevage véritable, puisque nourrir un bétail abondant reviendrait à soustraire des terres indispensables à la culture des céréales destinées à l’alimentation humaine. Les animaux domestiques, pourtant utiles par leur travail, sont ainsi rejetés sur les plus mauvaises parcelles et sur les jachères. Ces troupeaux mal nourris, plutôt constitués d’ovins et de caprins que de bovins, produisent peu de lait et peu d’engrais ; chétifs, ils fournissent peu de viande et peu de travail ; concurrents de l’homme pour leur alimentation, ils sont tout juste tolérés comme un mal nécessaire dans la mesure où leur force de travail est recherchée pour le labour, le dépiquage ou le transport* » (Mayaud, L’élevage bovin, p. 13)

La perspective de Mulliez dans le titre de son article ou d’Annie Antoine est bien différente.

* « *Ceci tient en grande partie à la croyance profondément enracinée chez la plupart d’entre eux [les historiens] que, dans la France d’AR, ce qui est important c’est la production céréalière parce qu’elle seule assure la survie de la population et qu’inversement, avoir des animaux ne peut s’expliquer que par une des trois raisons suivantes : vouloir utiliser la force de travail des animaux et se procurer les précieuses fumures dont manque tant l’agriculture ancienne (l’élevage est alors regardé comme le « mal nécessaire » que décrivent les physiocrates), avoir un sol tellement mauvais qu’on le laisse en herbe ou en lande faute de pouvoir y semer des céréales, ou, plus rarement, disposer de possibilités productives tellement exceptionnelles que l’on peut se permettre de retirer un peu d’espace aux céréales afin d’y entretenir de l’herbe. Que l’élevage soit présenté comme une nécessité, un luxe ou un pis-aller, il est plus souvent regardé comme une activité secondaire par rapport à la culture que comme une spéculation choisie. Il en résulte que les techniques d’élevage proprement dites, la conduite du troupeau, la gestion du cheptel, n’ont pas été un objet d’étude pour les historiens* » (La sélection des animaux, p. 15) ;
* « *Reconsidérer la place de l’élevage et général, et celle des bovins en particulier, dans les économies rurales de l’Ouest de la France avant que ne s’affirme la révolution herbagère du 19ème siècle, tel est notre propos* » (Annie Antoin, Les bovins de la Mayenne)
* « *En outre, à côté de cette préoccupation primordiale de la culture des blés, il en était une autre à peu près aussi vive : celle de l’élève du bétail. L’élève du bétail était, dans les formes d’agriculture ancienne, à la fois indispensable et difficile », Marc Bloch, « Le problème des régimes agraires* », cité par Moriceau, p. 11) ;
* « *Bien davantage que la charrue ou l’araire, que se réservait une minorité d’exploitants, le bétail accompagnait la vie des paysans. Doté de bâtiments spécifiques, comme dans les grandes fermes du Bassin parisien et les « métairies » de l’Ouest, ou logé à même le sol de l’habitation principale – parfois à peine séparé du foyer –, comme dans les chalets de montagnes ou les maisons des provinces du Centre, il modelait la vie rurale. Point de système de culture où il ne tînt une place inévitable, pour assurer le trait et le fumier, mais aussi pour diversifier les revenus* » (Moriceau, p. 11)
* « *Alors qu’en cette fin du 20ème siècle, le secteur primaire dissocie nettement productions végétale et animale, l’agriculture préindustrielle ne pouvait éliminer le bétail, même si certains physiocrates le considéraient, dans les pays de grande culture auxquels ils étaient si attachés, comme un « mal nécessaire » pour le trait et le fumier. Même dans ces régions, l’image est pourtant trop réductrice. Que l’on ne s’y trompe pas cependant : si Quesnay faisait dépendre l’amélioration des cultures de la multiplication des bestiaux, il était le premier à reconnaître que, dans le produit agricole, le secteur de l’élevage formait « la partie la plus considérable* » (Moriceau, p. 15)
* « *Les animaux domestiques étaient donc de bien des manières des membres subsidiaires de la communauté humaine, liés par un intérêt personnel réciproque à leurs maîtres, qui dépendaient de leur fécondité et de leur bonne santé. Comme le remarque sir Kenelm Digby en 1658 : « Il n’y a que le plus pauvre des paysans qui n’a pas une vache pour procurer du lait à sa famille ; c’est le principal moyen de subsistance des gens de la plus pauvre espèce…ce qui les rend très attentifs à bien garder et soigner leurs vaches* » (K. Thomas, Dans le jardin de la nature, p. 129)

Cette manière d’envisager l’élevage au 18ème siècle s’accompagne d’une volonté forte de reconsidérer les « savoirs populaires » face à la « science bourgeoise ». Les spécialistes de l’histoire moderne, lorsqu’ils s’intéressent au monde de l’élevage décident désormais de raconter une histoire vue d’ « en bas ». Ainsi, lorsqu’ils abordent la question de la sélection et de l’amélioration du cheptel dans cette zone de fracture que constitue le 19ème siècle, les pratiques populaires et paysannes retiennent prioritairement leur attention. Par conséquent, cette question n’est plus aujourd’hui strictement abordée d’ « en haut » : depuis le discours agronomique ou zootechnique. Cette volonté apparait dans la première citation d’Annie Antoine qui cherche dans cet article à appréhender la rationalité des pratiques populaires de sélection du bétail à travers la critique qu’en produise les élites éclairées au 19ème siècle, les agronomes, les physiocrates, les vétérinaires. En s’appuyant sur la critique des savoir-faire paysans formulés par les élites acquises au discours agronomiques en plein essor, elle s’attache à démontrer l’existence de pratiques populaires raisonnées de l’élevage et de la sélection des animaux avant le 19ème siècle. En effet, elle lit « *à travers leurs critiques de la « routine » paysanne en matière d’élevage, la rationalité du système qu’ils critiquent* ». Elle souligne le fait qu’il s’agit d’une rationalité propre, reposant sur d’autres conceptions, d’autres préoccupations. Cette volonté apparaît aussi très clairement chez Jacques Mulliez :

* « *On considère, à l’ordinaire, que les races de gros bestiaux, chevaux et bovins, sont des créations récentes, du 19ème siècle, pour la plupart et que les livres de races ont joué un rôle essentiel dans leur fixation. De la même manière, la division de l’élevage entre pays naisseurs, éleveurs et utilisateurs qui constituent très certainement un des facteurs essentiel de l’amélioration du cheptel, serait surtout le fait du 19ème siècle. Avant les années 1830-1850, en gros, il n’y aurait donc pas de division du travail dans l’élevage, pas de races, mais des animaux considérés comme un mal nécessaire sur l’exploitation. Et ce serait alors que des « éleveurs intelligents », souvent des nobles, arrachés à la vie politique par la révolution de juillet, auraient, à l’occasion de leur retour à la terre, définis et fixés les caractères des races principales et force est bien de constater que les livres de races ont effectivement joué un rôle essentiel dans ce processus de création. A lire ce discours indéfiniment répété, il est clair qu’il existe d’une part des individus d’exception, intelligents, qui réfléchissent, qui savent, qui créent, qui entreprennent en un mot et d’autre part les demeurés, les ignorants, ceux qui sont prisonniers de la tradition et ceux-là constituent la masse amorphe des éleveurs qui, s’ils n’avaient pas été éclairés par l’élite, auraient continués à élever des bestiaux mal conformés, petits et d’un médiocre rendement. […]. Quelle que soit les nuances dans la présentation, ce qui est nié en tous les cas, c’est l’existence d’une pratique populaire raisonnée en ce qui concerne l’élevage des gros bestiaux. Ce qui est nié, en bref, c’est qu’il puisse exister un concept populaire de la race, différent de celui mis en honneur par les zootechniciens du 19ème siècle* ». (Jacques Mulliez, « Pratiques populaires et science bourgeoise »)
* « *La révolution pastorale implique de multiples débats dans le monde de l’élevage naissant. Dans un contexte où l’emportent les pratiques empiristes d’amélioration des bovins s’opposent zootechniciens, vétérinaires, administrateurs, amateurs éclairés. Affaire de notable donc. De paysans il n’est guère question. Niés sont les savoir-faire, négligées sont les réalités locales, méprisés sont les éleveurs accusés de routine, voire d’imbécilité* ». (Mayaud, La belle vache, p. 523)
  1. ***La conception paysanne de la race sous l’Ancien Régime : les races locales sont une multitude***

Tous ces historiens essayent donc de dessiner la rationalité des pratiques d’élevage sous l’AR avant les tentatives de « rationalisation » qui, portées par une élite savante conquise par l’idée de progrès et de « modernisation » verront le jour à la fin du 18ème siècle. Les critiques des pratiques traditionnelles formulées par les modernisateurs et les réformateurs au 19ème siècle – qui aboutiront notamment à la création d’une science de l’élevage en 1842 baptisée zootechnie – se concentrent notamment sur la notion de race, comme le soulignent Eric Baratay (Bêtes de somme, p. 53) ou Jacques Mulliez dans la citation précédente. Ces historiens dévoilent alors que sous l’accusation de « routine », il existe bel et bien une ancienne conception paysanne de la race qui sera progressivement balayée par la révolution pastorale. Au 19ème siècle, émerge et s’impose ainsi une conception moderne de la race, bien différente de la conception paysanne traditionnelle dont on peut remonter le cours jusqu’à l’Antiquité. Tous précisent que les « races » au sens moderne du terme n’existaient pas véritablement et que les animaux se caractérisaient par une diversité d’allures et de capacités en fonction des régions et des localités auxquels ils se sont adaptés au cours du temps. Tout leur travail consiste ainsi à montrer que si, comme l’écrit Moriceau, « *la reproduction animale était soumise à l’empirisme des paysans*» (p. 45), si l’on ne trouve guère de doctrine unifiée de la sélection et de la « race », les pratiques paysannes n’étaient pas du tout « hasardeuses » ou « irrationnelles ». Par conséquent, si le mot « race » existait déjà, le concept qu’il désignait ne s’identifie pas du tout à celui qui émergera et qui s’imposera durablement et majoritairement à partir du 19ème siècle.

* « *A la fin du 18ème siècle, les animaux domestiques se caractérisent par une grande variété d’allures et de capacités selon les régions, les troupeaux, les individus. Cela vient de l’adaptation des bêtes, dont le matériel génétique se transforme lentement, aux contraintes et aux ressources du milieu naturel ainsi qu’au système agricole. […]. Partout l’adaptation est accentuée par la sélection de jeunes animaux les plus appropriés aux besoins. Dès lors, la notion paysanne de race ne fait pas référence aux morphologies des bêtes mais à leurs origines, aux qualités du terroir, aux savoir-faire des hommes. L’animal appartient à telle lignée, est élevé dans tel milieu, s’adapte à tel terroir. La conservation de la race exige celle des savoirs, des échanges de reproducteurs et des femelles, jugées gardiennes des caractéristiques. Ces conceptions étaient partagées par les agronomes depuis l’Antiquité*» (Baratay, Bêtes de somme, p. 51-52)
* « *Cela provoque une rupture avec le 18ème siècle, où les animaux étaient employés à diverses tâches et étaient très hétérogènes. Chaque espèce connaissait une grande diversité d’apparence selon les régions, en raison d’une forte adaptation aux spécificités locales en matière de sol, de climat de ressources alimentaires et d’usages humains, qui formaient une sorte de niche écologique influençant le matériel génétique. La diversité était tout aussi sensible à l’intérieur de chaque région, où les robes, les tailles, les formes variaient d’un groupe à l’autre et d’un « individu » à l’autre. Cette situation était un effet à long terme de la domestication, qui avait favorisé la multiplication des mutants en raison de la croissance des effectifs et de leur conservation, grâce à la protection de l’homme, entraînant une forte variabilité génétique créant une forte variabilité phénotypique, qui tranchait avec la quasi-uniformité des populations sauvages. La tendance était entretenue par les éleveurs qui croisaient et faisaient se reproduire leurs bêtes en fonction de critères culturels et non selon les ressemblances physiques* » (Baratay, Le point de vue animal, p. 73)
* « *Au début du 19ème siècle, la notion utilisée par les éleveurs ne fait pas référence aux morphologies mais aux origines des bêtes, aux aspects du terroir, aux savoir-faire des hommes. L’animal appartient à telle race parce qu’il est issu de telle lignée, adapté à tel terroir, élevé dans tel milieu. La conservation d’une race exige avant tout celle des savoirs des éleveurs et des échanges de reproducteurs. Grands propriétaires et agronomes se rallient à une autre définition de la race entre la seconde moitié du 18ème siècle et la première moitié du 19ème siècle. S’appuyant sur la zoologie, qui vient de définir l’espèce comme un ensemble d’individus semblables qui donnent, par la reproduction, d’autres individus semblables aux premiers, ils présentent les races comme des « variétés caractérisées et constantes de l’espèce », des ensembles d’individus uniformes et fondent ainsi la notion sur les animaux eux-mêmes en la faisant passer d’une assise géographique à une assise morphologique* » (Baratay, Le point de vue animal, p. 83)

* *Les races n’avaient pas de caractères aussi tranchés qu’aujourd’hui. Toutes étaient propres, avec plus ou moins de valeur, au travail et on les y employait* » (Moriceau, p. 58). Il apparaît dans cette citation que l’élaboration et l’émergence des races modernes tient à un dogme qui s’imposera au 19ème siècle : celui de la spécialisation des animaux à des finalités productives bien précises. L’émergence de la race moderne est également intrinsèquement liée à la mise en place d’une sélection fondée sur la voie mâle et non sur la voie femelle. La voie mâle repose également sur l’idée d’un mâle spécialisé dans le seul travail de la reproduction : à nouveau, il s’agit là d’une idée incompréhensible pour l’AR étant donné notamment les difficultés rencontrées pour nourrir les animaux. Elever et nourrir un mâle dans le seul but de la reproduction est inenvisageable. On comprend du coup également que la révolution pastorale est intimement connectée à la révolution herbagère du 18ème siècle. C’est parce qu’on parvient progressivement à améliorer les rendements des cultures et à mettre en place les premières prairies artificielles (trèfles, luzernes, sainfoin, raves…) que le bétail sera mieux nourri et que l’on pourra alors songer à une spécialisation des animaux. « *Le phénomène fondamental reste que, la productivité augmentant en agriculture, des terres sont libérées pour nourrir des animaux. Là-dessus se greffent effectivement le développement de l’agronomie, de la zootechnie, la création des écoles vétérinaires…* » (Table ronde Baratay, Porcher, Simier, p. 4). C’est ce que Vissac cherche à signifier (Les vaches de la République) lorsqu’il explique que l’émergence des nouvelles pratiques de sélection en Angleterre dépend de la révolution des « enclosures » et de la progressive mise à mort des usages communautaires des terres pour la nourriture des bêtes (vives et vaine pâtures). Cette idée est reprise par Julie Labatut qui indique que : « *Ce régime [communautaire] résulte également d’un certain rapport à la terre : il peut s’agir de bergers sans terre, ou d’éleveur n’ayant pas accès à la propriété privée. Typiquement ce régime était répandu avant la mise en place des enclosures*» (Construire la biodiversité, p. 32). Elle est encore plus explicite dans son article : « *Des travaux d’historiens ont montré que le rapport des éleveurs à la terre est très lié à l’apparition des pratiques de sélection et que la propriété individuelle influe sur l’évolution des pratiques d’élevage : les enclosures ont ainsi abouti à la mise en place de systèmes agraires individualistes, en rupture avec les formes communautaires de l’exploitation des espaces héritées de la période médiévale* » (Construire l’animal sélectionnable, p. 310)
* « *En fait, cette apparence cachait une rationalité qui n’apparaissait qu’à condition de prêter au signifiant « race » le sens que lui donnent encore aujourd’hui les éleveurs gasconophones ariégeois. Ce que recouvre le concept « Era raça », ce n’est pas, comme le feront les livres de race, une description en traits discrets et pertinents d’un type de bétail normalisé, mais un complexe prenant en compte une série de paramètres liés par des boucles rétroactives : les individus-bêtes dans leur histoire propre, leur ascendance, les qualités individuelles de celui qui les élève, les conditions écologiques et socio-économiques dans lesquelles il pratique son élevage*» (Besche-Commenge, Le concept de race). Il formule donc une opposition entre une description standardisée des bêtes qui se construit comme une somme de caractères discrets et séparés les uns des autres (il s’agit donc d’une sorte de description analytique et établie dans l’extériorité) et une compréhension du concept formulée dans les termes de la complexité ou de la totalité ou chacun des éléments rétroagit en permanence sur les autres. L’ancien concept de la race apparaît comme un concept dynamique (une totalité en mouvement) tandis que le concept moderne apparaît davantage statique, fixiste.
* « *La classification animale tire sa cohérence d’une double connaissance – les paramètres constitutifs d’un « milieu » m ; les autres « milieux » analogues, complémentaires, opposés – laquelle définit en fait des systèmes agraires et non pas une race, au sens qui, en zootechnie, devient dominant à partir du 19ème siècle pour des raisons ni naturelles, ni scientifiques* » (Besche-Commenge, Le concept de race)
* « *A la fin du 18ème siècle, le troupeau bovin français n’est qu’un assemblage de races extrêmement diverses dont tous les observateurs soulignent la mauvaise qualité, la petitesse de taille et la médiocrité des capacités laitières*» (Mayaud, L’élevage bovin, p. 16)
* « *Auparavant, il existait des races régionales, qui n’étaient pas vraiment des races au sens où on l’entend. Il s’agissait d’animaux extrêmement divers dans leurs formes, dans leur productivité, mais conservant un certain cousinage régional puisque la reproduction se limitait à l’échelle locale. A partir du 18ème siècle, d’abord en Angleterre, puis en France, puis en Allemagne…un nouveau type de race est inventé sur la base de critères physiques, et non de filiation régionale. […]. Donc le cheptel que nous connaissons aujourd’hui est, comme l’élevage, extrêmement récent* ». (Entretien de Baratay, table ronde Baratay, Porcher, Simier, p. 4)
* (Digard, L’animal domestique)
* (Annick Audiot, Race d’hier pour l’élevage de demain)
* (Michel Meuret, Un savoir-faire de berger)
* « *Des variétés qui n’existaient chacune que par leur attachement à des terroirs, des usages et des sociabilités se retrouvent mises à plat, mises en commensurabilité, pour quelques critères définis par le sélectionneur* » (Bonneuil, Delmeunenare, La sélection participative, p. 2). Cette phrase qui parle de la transformation des pratiques en sélection végétale peut très bien s’appliquer au monde animal : on peut dire que sous l’AR, « les races n’existaient chacune que par leur attachement à des terroirs, des usages et des sociabilités ». Les races modernes autorisent la même chose que le concept de variété émergeant à l’intérieur des laboratoires : une certaine mise à plat, une certaine mise en commensurabilité : c’est ce que permettent les descriptions standardisées des animaux qui les décrochent de leur assise géographique et culturelle.
  1. ***Une éco-sociologie locale des échanges sous-tend le concept de « race » sous l’AR***

Si les races « locales » sont ainsi adaptées au milieu (au sens le plus large) dans lequel elles vivent et qu’elles ont développées diverses aptitudes relativement à ce milieu, si elles ne sont pas encore standardisées, c’est que ce milieu n’est encore que très faiblement artificialisé. La nature impose des contraintes que les éleveurs ne peuvent lever que par l’adaptation de leurs animaux aux terroirs et aux usages et par la connaissance des milieux analogues, complémentaires, opposés. Du coup, le concept de race sous l’AR engage nécessairement une éco-sociologie des échanges. Dans un tel système, la dynamique des échanges des bêtes est très différente de celle qui s’est progressivement mise en place à partir du 19ème siècle marqué par la « révolution des transports ». Lorsqu’un éleveur cherche à acquérir une nouvelle bête, il n’a pas recours à une liste d’animaux appartenant au livre généalogique de la race. Il ne s’intéresse pas seulement aux critères morphologiques et phénotypiques, mais bien davantage à l’insertion de cet animal dans son milieu afin de vérifier la correspondance avec son propre système d’élevage. Autrement dit, il ne choisit pas une bête sur la base d’une description standardisée de la race à laquelle elle appartient, mais bien sur la relation qu’elle entretient avec le milieu dans lequel elle est élevé afin de s’assurer que ce premier système est bien homologue au sien et que l’animal en question parviendra à s’y adapter sans rencontrer trop de difficultés. C’est pourquoi Carlier, un auteur du 18ème siècle s’intéressant notamment aux diverses races de moutons vivant dans le royaume de France, conseille aux éleveurs de choisir leurs animaux en se rendant dans la ferme dans laquelle ils sont élevés et non pas sur le marché à bestiaux. En effet, d’après lui si « *ce commerce n’est pas aussi commode que celui des Marchés, il est plus sûr, parce qu’il est difficile de reconnaître aux signes extérieurs un bon mouton de nourriture et de savoir si le pâturage où on doit le placer est semblable à celui où il a été élevé*». (Carlier, cité par Besche-Commenge, p. 47). Ces pratiques semblent remonter très loin dans le temps. Ainsi, la philologue classique Liliane Bodson, dans un article qu’elle consacre à la notion de race dans l’Antiquité, nous apprend que l’agronome latin Columelle dans son *Economie Rurale* prodigue des conseils similaires aux éleveurs. Il précise effectivement que « *quand nous sommes contraints d’importer des bœufs de loin, il faut veiller à ce qu’ils proviennent de régions analogues à celle où on les introduits* ». Après avoir multiplié les exemples du même type, elle conclut que « *la sagesse recommande au candidat acheteur de ne pas s’en tenir aux qualités intrinsèques de l’animal, mais aussi de s’informer du lieu d’où il vient*». (Liliane Bodson, Le concept de race, p. 9)

* *Jusque-là les contraintes naturelles spécifiques de chacune de leur propriétés constituaient autant de facteurs limitants qui les obligeaient à tenir compte des complémentarités les unissant, cas par cas, aux autres éleveurs selon le schéma suivant : type de sol + climat + exposition = recherche des bêtes adaptées à des conditions spécifiques. La « nature » était alors la somme de ces contraintes que ne pouvant transgresser l’on tournait par une maîtrise des similitudes et des contraires, une connaissance des complémentarités, bref, une éco-sociologie des échanges qui sous-tend encore aujourd’hui le concept « Era raça » et dépasse le simple rapport pays naisseur/pays engraisseur. Les éleveurs notables lancés dans la révolution agricole attendaient de celle-ci qu’elle leur permît de s’affranchir suffisamment de ces contraintes pour ne plus avoir à tenir compte des complémentarités qu’elles rendaient nécessaires. A leurs yeux, ce que l’on a depuis appelé « artificialisation des milieux » devait déboucher sur une relative homogénéisation des conditions d’élevage, dont la standardisation des bêtes élevées devenait un corollaire. C’est ainsi que l’on assiste […] à un abandon progressif des « races locales » - qui sont une multitude – pour des « races améliorées » ou « étrangères » qui ne sont plus que trois ou quatre* » (Besche-Commenge, Le concept de race, p. 44)
* « *Les pratiques de gestion des troupeaux se caractérisent également par un système marchand spécifique pour les animaux reposant sur des foires, lors desquelles sont vendus les reproducteurs. La nature de ce marché, organisé par vallées, a des conséquences sur la formation des races identifiables. Ainsi, cette économie pastorale est aussi une économie valléenne qui conduit à la présence d’un type identifié par vallée, les échanges entre troupeaux étant circonscrits à l’un ou quelques-uns de ces espaces géographiques. […]. La circulation limitée des animaux rend jusqu’alors peut nécessaire la formalisation du contour des races* » (Julie Labatut, Construire l’animal sélectionnable, p. 307-308).
  1. ***L’élevage est pensé sur le temps court : l’absence du mâle reproducteur***

L’élève du bétail est pensée sur un laps de temps relativement court. La gestion du bétail et du troupeau est une gestion à l’année. Cette question de la gestion à l’année du bétail est directement connectée à la question de la voie mâle : aucun mâle reproducteur n’est conservé en vue de la reproduction et de la transmission à sa descendance de caractères de production recherchés. Le mâle est le plus souvent utilisé une année puis s’insère dans le cycle des échanges. L’objectif n’est donc pas l’amélioration du cheptel année après année : la production est préférée à la reproduction. L’année suivante, c’est autre mâle qui remplira l’office de la reproduction. Les historiens mettent alors en évidence l’importance, dans l’élevage d’AR, de la voie femelle : ce sont les femelles, conservées parfois très longtemps sur l’exploitation, qui sont jugées gardiennes des caractéristiques de la « race ».

* « *Les nécessités de trouver de l’argent stimulaient les ventes et les avançaient souvent très tôt dans le cycle biologique quand les paysans ne pouvaient attendre* ». (Moriceau, p. 59)
* « *Jusque-là [le 19ème siècle], si on avait des animaux on devait le plus souvent les sacrifier à l’automne parce qu’on n’avait pas de quoi le nourri pendant l’hiver* » (Entretien avec Baratay, table ronde, p.4)
* « *Dans les plaines de blé autour de Paris, il ne faisait pas l’objet d’un élevage intensif puisque les laboureurs gagnaient davantage à vendre le gros de leur cheptel à l’entrée de l’hiver aux bouchers de la capitale et à le reconstituer par des achats à la fin du printemps pour le parc. […]. De cette utilisation souvent mixte et de cette gestion à court terme il résultait un éventail de races indigènes aux performances réduites* » (Moriceau, p. 77) « *Ainsi, […], la gestion du troupeau était souvent raisonnée « à l’année ». La transmission des caractères d’une génération d’animaux à l’autre faisait peu l’objet de gestion par rapport à l’objectif premier de production annuelle : s’il existait des mâles dans les troupeaux laitiers, ils faisaient l’objet d’un renouvellement rapide et ne servaient qu’une ou deux pour saillir les femelles. Ils étaient ensuite abattus pour la consommation de viande. [...]. Ainsi, la priorité était donnée à la valorisation immédiate (production), plutôt qu’à l’entretien coûteux d’animaux sur le plus long terme (reproduction)* » (Julie Labatut et al., « Construire l’animal sélectionnable. Des régimes de sélection et de leurs transformations », Revue d’anthropologie des connaissances, 2011/2, vol. 5, n°2, p 302-336)
* « *Ce régime communautaire est caractérisé par un raisonnement de gestion du troupeau majoritairement à « l’année ». L’objectif n’est pas la transmission de caractères d’une génération d’animaux à l’autre : les mâles sont nourris sur la ferme principalement pour saillir les femelles afin de produire des veaux, agneaux, chevreaux, lait, puis sont consommés. Dans ce régime de connaissance, les performances des animaux ne sont pas enregistrées* » (Julie Labatut, Construire la biodiversité)

Du coup, la question du mâle reproducteur vient sur le tapis : il est inenvisageable pour un paysan de conserver et de nourrir un mâle pendant plusieurs années, à seules fins reproductives alors que n’importe quel autre mâle peut remplir cet office. Il est impensable (étant donné le coup d’entretien d’un tel animal) d’envisager un emploi pour le mâle spécialisé dans l’exercice de la reproduction.

* « *Dans bien des cas, elle [la reproduction] était tributaire du taureau, du verrat ou du bélier banal si le régime seigneurial l’imposait. Dans d’autres, le mâle reproducteur était élevé aux frais de la communauté rurale car il coûtait plus qu’il ne rapportait. En Bourgogne, il était entretenu aux frais de tous, après convention avec un habitant du lieu qui se chargeait de sa nourriture. Presque partout, la rentabilité économique dissuadait de réserver un étalon spécialisé à une fonction que pouvait remplir n’importe quel autre animal mâle qui passait ensuite dans le cycle général d’échanges et de production. Au début du 19ème siècle encore, les paysans de l’Ouest faisaient couvrir trop tôt les génisses par des taureaux de moins de 2 ans : de l’avis général, c’était une cause essentielle de la petite taille des bestiaux. Pourquoi attendre quand on ne cherchait qu’à vendre au plus vite des veaux pour la boucherie ? A la fin du 18ème siècle, en Gâtine poitevine, l’élevage des génisses était laissé aux caprices de la nature* ». (Moriceau, p. 45-47). Se dessine également une autre ligne de force de l’élevage d’AR : la liberté des animaux qui divaguent dans les jachères, sur les pâtures et les cultures et surveillés de loin par un enfant ou un vieillard. Cette liberté est également une liberté dans la reproduction (même si celle-ci, contrairement à ce que les élites en disent est loin d’être intégralement laissée au hasard des rencontres des animaux). « *La deuxième certitude sur laquelle repose le discours officiel en matière de gestion du cheptel est que la reproduction est totalement laissée à la volonté des animaux et aux hasards des rencontres : les vaches sont fécondées par n’importe quel taureau.*» (Annie Antoine, les pratiques de sélection, p. 17)
* A contrario, Vissac souligne aussi l’émergence, nouvelle, de l’utilisation de taureaux reproducteurs en Angleterre au 18ème siècle. Apparaît en Angleterre une plus-value sur le service de jeunes taureaux (pas encore appelés taureaux reproducteurs). « *Ces jeunes taureaux, issus de parents grands, jeunes et beaux, sont pour cela suralimentés jusqu’à l’âge d’un an. Ils sont allaités par des nourrices successives du printemps à l’hiver et complémentés ensuite avec des farines d’avoine ou de foin. […]. Coûteux à produire, ces jeunes taureaux sont utilisés pendant deux à trois ans et valent au départ deux à trois fois plus cher que les taureaux plus âgés. C’est la première indication connue d’une supériorité de valeur commerciales d’animaux dits « sélectionnés* ». (Vissac, Les vaches de la République, p. 96)
  1. ***L’importance de la voie femelle***

Ce sont donc les femelles qui sont considérées comme les gardiennes des caractéristiques de la « race » et qui sont susceptibles d’avoir une descendance plus importante que les mâles, rapidement vendus ou utilisés pour le travail. Par conséquent, beaucoup d’historiens développent l’idée que les pratiques rationnelles des paysans dans la reproduction des animaux, loin d’être intégralement laissées au hasard comme le laisse penser les autorités, se fait par la voie femelle. Les femelles sont « *jugées gardiennes des caractéristiques* » affirme Eric Baratay. (Bêtes de somme, p. 52)

* « *L’analyse de Jacques Mulliez, menée à partir des vaches du Massif Central puis de juments du Léon consiste à dire que la sélection se fait principalement à partir des femelles : elles seules restent au pays alors que les mâles sont vendus, c’est donc à partir de l’aspect des femelles que l’on sait ce qu’est la race salers ou la race bretonne* » (Annie Antoins, les pratiques de sélection p. 24) ;
* « *Or, un petit nombre d’entre eux affirme que ce sont de meilleures vaches et non de meilleurs taureaux qu’il faut utiliser pour améliorer les caractères du bétail. […]. Cette priorité donnée à la femelle se lit inversement dans le sort qui est fait au taureau, animal qui n’est utilisé qu’une année au maximum à la reproduction. On ne trouve pas de taureaux de plus de deux ans dans les statistiques agricoles, l’animal étant très vite transformé en bœuf. Ce n’est donc pas sur lui que l’on peut compter pour transmettre durablement les caractères d’une race vue sa faible longévité en tant que reproducteur. Enfin, le dernier élément qui prouverait à contrario la justesse cette vue, c’est la résistance, dès le 18ème siècle et surtout au 19ème siècle à l’utilisation de mâles étrangers. Certes, leur caractère étranger n’est pas pour leur faciliter la tâche, mais leur utilisation implique un comportement par rapport au mâle totalement nouveau. C’est une question de rentabilité économique qui se pose : l’usage d’un étalon spécialisé et nourri pour cette seule fonction n’est pas admis compte tenu du fait que n’importe quel autre mâle peut remplir cette fonction et entrer ensuite dans le cycle d’échange et de production. Ce sacrifice précoce du taureau est une constante de l’élevage bovin jusqu’au 19ème siècle, quelle que soit par ailleurs la spécialisation vers tel ou tel type d’élevage. Tous s’accordent ainsi à montrer que le choix du mâle n’est pas une affaire fondamentale. […]. Ceci a presque entièrement échappé aux rédacteurs de l’enquête car imprégnés du discours agronomique dominant, ils cherchaient une sélection par les mâles. Et ils ne l’ont pas trouvé parce qu’elle n’existait pas. Le mâle n’étant pas conservé pour la reproduction a nécessairement une descendance limitée ; ce n’est donc pas sur lui que l’on peut compter pour transmettre les caractères que l’on voudrait développer : il sert les vaches une fois et l’année suivante, ce sera un autre taureau, lui-même aura été castré et mis au travail ou à l’engrais. Inversement, les vaches sont conservées très longtemps sur l’exploitation, jusqu’à ce que « la dent leur tombe » ou qu’elles deviennent stériles. A raison d’un veau par an, une vache est donc susceptible dans ces conditions d’avoir une descendance plus nombreuse qu’un taureau très rapidement transformé en bœuf. Pour que triomphe l’idée que ce sont les mâles et non pas les femelles qui sont importantes dans la transmission des caractères, il faudra que les conditions économiques se soient modifiées et que l’on accepte de conserver des animaux spécialisés dans la reproduction, élevés à cette seule fin, susceptibles alors d’une descendance beaucoup plus nombreuses que celle d’une femelle* » (Annie Antoine, les pratiques de sélection, p.24-26) ;
* « *Les améliorations génétiques ne s’opéraient que par croisements entre troupeaux indigènes, en vertu de pratiques populaires « raisonnées » qui privilégiaient une sélection par les femelles, puisque le mâle, sans profit commercial, était vendu dès qu’il avait servi une saison ».* (Moriceau, p. 48)
  1. ***Une sélection locale comme tri et le recours au croisement***

Aux yeux de ces historiens, il existe donc bel et bien des pratiques de sélection raisonnées qui s’orientent non à partir de la voie mâle, mais bien de la voie femelle. Annie Antoine souligne alors que les pratiques de sélection correspondent à une logique de tri.

* *Tout comme la sélection des semences, la question de la sélection des espèces animales ne se posait généralement que dans un cadre local* » (Moriceau, p. 45)
* « *C’est essentiellement sur cette méthode que repose la sélection des animaux, méthode qui consiste non pas à faire naître des animaux qui auraient telle caractéristiques plutôt que d’autres mais à éliminer ceux qui présentent des caractères que l’on ne souhaite pas voir se développer. On peut donc considérer le tri après naissance comme un des modes de sélection du bétail dans l’agriculture ancienne* » (Annie Antoine, les pratiques de sélection)
* Cette logique de la sélection comme tri est également décrit par K. Thomas pour l’Angleterre avant l’arrivée de Bakewell : *« Quand on arrive au 18ème siècle, le bétail, les moutons, les chiens courant pour chasser le renard, et même les pigeons sont élevés avec une attention comparable [à celle des chevaux]. Le point de vue est impitoyablement eugénique. ‘‘Dès que la chienne a mis bas, explique un manuel du 17ème siècle, il est recommandé de choisir ceux que vous voulez conserver et de jeter le reste’’* » (K. Thomas, Dans le jardin de la nature, p. 76)
  1. ***Des animaux communautaires et des animaux divagants***

Les animaux sont souvent gérés collectivement par les communautés locales. Cela apparaît distinctement dans le cas du mâle reproducteur, régulièrement élevé au frais de la communauté villageoise ; la gestion communautaire des prés et des champs durant la belle saison à travers les usages de la vive et de la vaine pâture dévoile également la gestion communautaire des animaux. Sous l’AR, pour la plupart des petits paysans sans terre, nourrir ses animaux relève d’une vraie gageure puisque la majorité des terres sont réservées aux cultures de céréales. Par conséquent, l’élevage d’AR repose essentiellement sur les usages ancestraux de la vive et de la vaine pâture ainsi que de la transhumance qui permettent aux paysans sans terre de nourrir (très misérablement) leurs animaux durant la belle saison alors que les ressources stockées pour l’hiver commencent à s’épuiser sévèrement. Les prairies naturelles sont vivement recherchées, mais les meilleurs prés sont l’objet depuis l’époque médiévale de l’appropriation individuelle des seigneurs ou du clergé. Ces usages communautaires permettant de nourrir les animaux seront progressivement anéantis à travers la mise en clôture des terres et l’avancée de la propriété privée. Le plus souvent, ce sont dans ces nouvelles propriétés encloses (par les plus riches) que les premières améliorations herbagères consacrant l’émergence progressive des « prairies artificielles » de trèfle, de sainfoin, de luzerne et de rave apparaissent. Ces nouvelles prairies artificielles, qui rendent possible progressivement la suppression de la jachère et l’augmentation des rendements en céréales, autoriseront une première amélioration du bétail et la possibilité d’envisager une première forme de spécialisation des animaux. La suppression du droit ancestral de vaine pâture est consacrée en 1889. Cette évolution entraîne également une autre conséquence : la sédentarisation des animaux jusque-là divagants et leur contrôle plus strict par l’homme, notamment concernant la reproduction.

* « *En dehors du pâturage collectif sur les prés et les champs des particuliers [la vaine pâture], qui, comme on le précisera ensuite, devait attendre l’achèvement des récoltes, l’envoi des animaux en dépaissance à l’air libre dépendait étroitement de l’importance des espaces incultes, peuplés d’une végétation spontanée. Avant la vaine pâture sur les biens privés « dépouillés » de leurs fruits, la « vive pâture » permettait de patienter : en dépit de l’adjectif que l’usage lui accolait souvent, elle n’était pas bien grasse ». […] « Pour sortir les bêtes des étables dès le printemps, en ce temps de « vive pâture » où la provision de foin s’amenuisait alors que champs et prés étaient « en défens », c’est à ces pâturages naturels que l’on faisait appel. Alors, dans les bocages de l’Ouest, le bétail partait sur la lande à genêts ; alors il dépaissait sur les garrigues dans le Midi. Mosaïques de terres vaines et vagues, en général impropre à toute culture régulière – mais souvent intégrées à des assolements intermittents – ce saltus était vital pour l’élevage »[…]. « De ces mauvais sols, « bruyères », « brandes », terres « gastes » ou « hermes », les particuliers ne voulaient guère et l’exploitation individuelle aurait été par ailleurs fort délicate. Aussi trouvait-on là le gisement privilégié des « communes ». Certaines communautés en disposaient en quantité importante avec parfois des secteurs moins répulsifs ».* (Moriceau, p. 99-101). Le fait qu’il parle de saltus (opposition forgée par les romains autorisant une certaine représentation du paysage divisée entre des morceaux domestiques et mis en culture (l’arer) et  la forêt sauvage où l’intervention et la mise en valeur humaine ne pénètre pas) est significatif d’un mode de vie singulier du bétail qui s’estompera et disparaîtra majoritairement par la suite. L’élevage d’AR a encore avoir avec les terres « sauvages » ainsi qu’avec la forêt (voir notamment Moriceau : « Les forêts : une grande ressource qui se contracte, p. 106-112). Durant la belle saison, les animaux (enfermés et confinés l’hiver dans des étables malsaines et malpropres) divaguent sur les terres vaines et vagues en liberté totale ou sous la surveillance d’un berger, le plus souvent un enfant ou un vieillard travaillant pour la communauté et rémunéré par elle. Ce bétail divagant demeure maître de sa reproduction et les exemples sont nombreux de croisements spontanés avec les cousins sauvages.
* *« La vaine pâture, qu’on appelait encore « champoyage » dans l’Est, droit « d’herbes mortes » dans le Sud-Ouest, « compascuité » en Provence et Languedoc, avait toujours le même sens : le droit reconnu à tous les habitants d’un village d’envoyer leur bétail dans l’ensemble des terres non closes, dépouillées de leurs fruits, dans les limites géographiques ou juridiques définies par les usages locaux. Elle intervenait sur toutes les terres laissées ouvertes après la récolte, quels qu’en fussent les exploitants particuliers ». […]. Le droit de dépaissance collective du bétail à travers les parcelles du finage s’entendait « à travers champs », c’est-à-dire de tous côtés, et non par pièces détachées : condition nécessaire en pays d’openfield, où le parcellaire d’exploitation dessinait n manteau d’arlequin, criblé d’enclaves, de champs irréguliers, disposés pour un bon nombre en fines lanières, qui n’avaient pas tous un accès direct au réseau vicinal. Selon le commun usage, les servitudes de passage dans les champs des voisins, indispensables pour la culture des terres, se retrouvaient pour le pacage. Alors pouvaient se rassembler, sous la houlette du berger communal, les animaux de chaque maison pour aller évoluer, sous sa surveillance, dans les espaces dénudés du « ban » dont la Lorraine offre le modèle d’école. […]. Défilé quotidien auquel se prêtait le village lorrain dont la rue unique formait d’abord le grand axe de la circulation pastorale. Jusqu’à leur « dépouille », les terres « empouillées » restaient « défendues » au bétail ; elles demeuraient en « bans » ou « embannies ». La récolte faite, l’utilisation du sol devenant commune, elles étaient « débannies » et elles passaient alors en « champoi » ou en « banon »* (Moriceau, p. 138).
* *Depuis le MA, l’obligation de consacrer la plupart des terres défrichées aux labours pour nourrir les hommes réservait l’usage des prairies aux animaux des seigneurs, des bourgeois, des paysans aisés, ou aux régions humides des montagnes et des franges maritimes. Les autres troupeaux vaquaient sur les chaumes et les jachères – des terres au repos qui représentaient souvent un tiers des surfaces labourées – ou étaient envoyés dans les landes, les marais, les chemins, les terres communales et surtout les forêts. Pratiquée depuis le Néolithique, cette « dépaissance forestière » convertissait en parcs à bestiaux les forêts, alors ratissées et dégradées. Dans tous ces lieux d’élevage extensif, les animaux étaient laissés en liberté totale (on allait les chercher en automne seulement) ou en liberté partielle, sous le contrôle des enfants ou de vieillards pour quelques bêtes, de bergers pour les troupeaux. La transhumance s’imposait lorsque le cheptel augmentait. […]. Ces parcours déclinent ensuite. En effet, pour protéger les arbres destinés à la marine de guerre, l’édit de 1669 avait restreint l’espace et le temps de la pâture forestière, et exigé une surveillance étroite des troupeaux. Sans cesse rappelé par l’Etat et les propriétaires des bois, ce texte impose lentement une coupure entre la forêt et l’élevage. L’espace pastoral est encore réduit par le partage des communaux après la Révolution, par l’assèchement des marais, la mise en culture des friches ou des landes, le déboisement des forêts afin de répondre à l’augmentation de la population. En conséquence, les transhumances forestières ou régionales périclitent ; les errances et les parcours locaux sont quant à eux peu à peu réduits. Tout cela entraîne l’un des phénomènes majeurs des campagnes du 19ème siècle : la sédentarisation du bétail sur les terres des éleveurs. Il aboutit en 1889 à la suppression du droit de vaine pâture et à la fin des croisements spontanés avec les cousins sauvages, longtemps en vigueur pour les porcs et les lapins au profit d’un contrôle total de l’homme. Même s’il reste des errances, pour le porcs dans le sud du Massif central et dans les Pyrénées, pour la chèvre un peu partout, le développement de l’élevage laitier – lequel exige des traites journalières donc une proximité des pâtures – conforte cette évolution rendue possible grâce à la multiplication des étables et des prairies* » (Eric Baratay, Bêtes de somme, p. 67-69).
* Eric Baratay s’essaye également à raconter cette même histoire de la sédentarisation des animaux (et notamment des vaches qui deviennent « laitières ») depuis le point de vue de la vache elle-même. « *L’aspect psychologique est tout aussi évident dans les changement sociaux effectués durant cette conversion car la sociabilité a été chamboulée parmi les troupeaux des marais, des landes, des forêts, lors du repli sur les fermes pour être traits plus souvent, plus longtemps, chaque jour, comme cela se produit en Normandie, en Bretagne au 19ème siècle, dans l’Ariège ou le Jura au début du 20ème siècle. Il est probable que cette sociabilité en pâture extensive était en bonne partie structurée comme l’actuelle en champ, même s’il faudrait tenir compte de changements, mal connus, dus à la sélection, à l’évolution, au remplacement des races, à l’écologie du milieu.*… (Eric Baratay, Le point de vue animal, p. 140-145)
* « *Ce régime communautaire correspond à un certain type d’acteurs : il s’agit principalement d’éleveurs avec de petits troupeaux, n’ayant pas les moyens d’investir sur le long terme dans des animaux reproducteurs. Ce régime résulte également d’un certain type de rapport à la terre : il peut s’agir de bergers sans terre, ou d’éleveur n’ayant pas accès à la propriété privée. Typiquement ce régime était répandu avant la mise en place des enclosures. Les troupeaux sont donc mélangés dans les zones de pacage. Pour simplifier la gestion des reproducteurs, les mâles peuvent être collectifs. Différents systèmes communautaires existent pour permettre aux « petits » éleveurs d’accéder aux taureaux qu’ils ne peuvent avoir en propriété : la présence de taureaux communautaires est attestée depuis le 15ème siècle* » (Julie Labatut, Construire la biodiversité, p. 33)
  1. ***Des animaux polyvalents, non spécialisés***

L’une des caractéristiques majeures de l’élevage d’Ancien Régime est la polyvalence des animaux : les bêtes ne sont pas du tout spécialisées en vue de remplir une fonction productive donnée pour laquelle elles seraient progressivement sélectionnées et correctement nourries. Les conditions alimentaires très difficiles de l’élevage d’Ancien Régime ne permettent pas de penser la spécialisation des animaux. Les paysans, pauvres et possédant peu d’animaux, ne peuvent se permettre d’orienter leurs animaux vers une seule spéculation : les animaux doivent répondre à de multiples attentes et intervenir dans la vie rude des hommes de multiples manières en fournissant du travail, de la fumure, de la viande, du lait, du cuir et des os. A nouveau, seule la révolution herbagère et l’apparition des première prairies artificielles permettra de nourrir davantage les animaux et autorisera progressivement leur spécialisation consacrée à travers l’émergence des « races modernes ». Les races modernes, cadenassées dans des standards, définissent effectivement des vaches devenues « laitières » et d’autres devenues « allaitantes », distinction qui ne pouvait prendre sens pour l’élevage d’AR. Il faut également remarquer que l’AR ne peut, comme nous le faisons actuellement, dissocier et spécialiser deux secteurs : celui de la production agricole et celui de la production animale. Les cultures dépendent intimement de l’élevage à travers le travail et la fumure des animaux. Raphaël Larrère explique clairement ce système : « *Longtemps, la relative autarcie des campagnes avait imposé de systèmes agro-pastoraux sur l’ensemble du territoire, obligeant les agriculteurs à pourvoir au pain même dans les terroirs où les céréales ne pouvaient avoir que de maigres moissons. C’est au pastoralisme que revenait la tâche de maintenir la fertilité des terres arables. D’où le pâturage extensif des troupeaux de moutons sur des landes et des parcours (et souvent même en sous-bois) : ces espaces qui composaient le « saltus » servaient ainsi de mines d’éléments fertilisants, que les moutons (ces « bêtes à fumier ») puisaient le jour au pâturage et importaient la nuit en étant parqués sur les jachères* » (Raphaël Larrère : « Agriculture : artificialisation ou manipulation de la nature », p. 166). La seule spécialisation qui émerge est une spécialisation par région (et non par animaux) : on parle de « régions naisseuses » (celles où les éleveurs pauvres vendent presque immédiatement les veaux) et les « régions d’embouche » (qui termine, en fin de cycle l’engraissement des animaux épuisés et les déversent sur les marchés de consommation avoisinants). Entre les deux, on trouve alors un élevage intermédiaire associé au trait. Les animaux voyagent et circulent donc de régions à d’autres avant de terminer dans une région d’embouche, où, épuisés, ils sont engraissés afin d’approvisionner les marchés parisiens ou lyonnais par exemple. Néanmoins, ces régions spécialisées demeurent minoritaires, comme l’explique très bien Annie Antoine : « *Mais entre ces deux types de spéculation – animaux jeunes et animaux gras – se tient la majorité de l’élevage spéculatif de la France d’Ancien Régime. C’est pour cela que les critères classiques de différenciation des zones d’élevage (régions naisseuses/régions d’embouche) sont difficiles à appliquer : la majorité des régions procèdent de l’un et l’autre de ces caractères et livrent des produits intermédiaires plus que des produits finis* » (Annie Antoine, L’élevage en France, cité par Moriceau, p. 69). Il semble donc que l’on ne puisse parler d’une véritable spécialisation sous l’AR, qu’elle concerne les animaux toujours plus ou moins employé comme force motrice ou les régions. Cette dernière sera véritablement activée par une demande sociale croissante en viande et en laitage qui résulte de la mutation des pratiques alimentaires. Cette polyvalence des animaux est très largement critiquée par les agronomes et vétérinaires à la charnière du 18ème et du 19ème siècle comme l’une des raisons fondamentales de la médiocrité du troupeau qu’ils ne cessent de mettre en avant. D’après eux, afin d’augmenter les rendements du bétail, il faut orienter l’animal vers une fonction préalablement définie et le nourrir en conséquence. Mieux nourris, il fournira une fumure de meilleure qualité autorisant à son tour d’augmenter les rendements des cultures.

* « *Ces transformations [celles des animaux entamées depuis la domestication néolithique] sont fortement amplifiées à partir de la seconde moitié du 18ème siècle et surtout du 19ème siècle, parce que les éleveurs veulent répondre à une demande sociale croissante, de plus en plus diversifiée, et que les agronomes imposent l’idée fondamentale d’une spécialisation des animaux aux fonctions souhaitées. De là, les distinctions nouvelles entre vaches laitières, beurrières, fromagères, de boucherie, entre les chevaux de trait, du gros trait lent au trait léger en passant par le limonier, les chevaux de halage, de labour, d’omnibus, d’artillerie, le gros postier, les grands et petits carrossiers, ou encore entre les chiens de chasse, de garde et d’utilité, de luxe ou d’agrément* » (Baratay, Le point de vue animal, p. 72). A nouveau, le chapitre *Fabrication à la chaîne* retrace, du point de vue des vaches, la lente spécialisation des vaches devenant laitières, p. 135-169).

* « *Bœufs, vaches, et veaux formaient comme « aumailles » le secteur lourd de l’élevage : un secteur longtemps non spécialisé, fournissant à la fois travail, fumier, viande et lait. (Moriceau, p. 58)*
* « *Encore moins que les bêtes à cornes, le « brébial », le « bélinail » ou le « bergail » ne faisait l’objet d’une spécialisation bien poussée. En règle général, le soin de son élevage laissait encore plus à désirer, sur le plan de l’hygiène comme sur celui de l’alimentation. En fait, on recherchait surtout la meilleure adaptation possible aux conditions de pâturage qui correspondaient aux divers systèmes agraires. Considéré comme « avérage lanut » dans les collines de Provence ou comme bêtes « à laine » sur les plateaux du nord de la Loire, le troupeau de moutons servait aussi bien pour la viande, pour le fumier du parc, et accessoirement pour le lait et les fromages. Dans les plaines de blé autour de Paris, il ne faisait pas l’objet d’un élevage intensif puisque les laboureurs gagnaient davantage à vendre le gros de leur cheptel à l’entrée de l’hiver aux bouchers de la capitale et à le reconstituer par des achats de fin de printemps pour le parc ; contrairement au bœuf, le mouton ne semble pas avoir suscité un essor spectaculaire de la demande urbaine entre le début du 17ème siècle et la fin du 18ème, même si la vente d’agneaux a certainement dépassé la courte période, de Pâques à la Pentecôte, qu’essaya d’imposer l’ordonnance de 1666. Dans les plaines proches de la Méditérranée, la transhumance à double sens selon les saisons sacrifiait, semble-t-il, l’engraissement au profit d’une polyvalence qui accordait, comme on le verra, aux droits de fumature, un rôle essentiel. De cette utilisation souvent mixte et de cette gestion à court terme, il résultait un éventail de races indigènes aux performances réduites* » (Moriceau, p. 77)
* *« On saisit ici l’un des aspects longtemps prédominants dans l’élevage d’Ancien Régime : sa polyfonctionnalité. Plus tardivement que l’Angleterre, les paysans français se spécialiseront, à la fin du 18ème siècle et surtout dans le courant du 19ème siècle. Espèces « abâtardies » aux yeux des agronomes et des zootechniciens de la seconde moitié du siècle des Lumières, les « races » indigènes ne donnaient pas lieu à l’élaboration de sujets destinés à des concours agricoles* » (Moriceau, p. 48). Il parle ici de l’absence de mâle reproducteur qui illustre de manière paradigmatique la polyfonctionnalité des animaux sous l’AR puisque le mâle n’est pas conservé pour la seule reproduction, mais réintègre après avoir couvert les femelles une année, le cycle des échanges et de la production non comme taureaux, mais comme bœuf.
  1. ***Des animaux aux performances réduites : un bétail rustique, petit, maigre et chétif***

Les allusions sont foisonnantes des agronomes, des vétérinaires au bétail de l’époque largement décrit comme petit, chétif et malingre. Il semble que les animaux soient plongés dans une grande misère physiologique dues au manque de nourriture l’été et au manque de paille et de litière durant l’hiver. Les animaux sont également, étant donné les conditions d’hygiène lamentables des étables durant l’hiver, atteints de maladies et les épizooties frappent souvent. Les conditions de vie du bétail interdit aux paysans de songer à une quelconque spécialisation des animaux qui, se fragilisant, réclament alors un fourrage de meilleure qualité dans des quantités plus importantes.

* « *Les épizooties étaient d’autant plus dangereuses qu’elles s’abattaient sur un bétail plongé dans une grande misère physiologique. Structurellement, l’élevage se heurtait à une triple carence : l’insuffisance de l’alimentation en quantité comme en diversité ; le manque de litière qui résultait du manque de fourrages et compromettait la production de fumier ; le manque d’hygiène dans des logements à l’insalubrité proverbiale* ». (Moriceau, p. 44).
* « *Sans exclure d’éventuels progrès ni les différences géographiques liées à des systèmes d’élevage différents, l’impression générale qui demeure reste celle d’une inégale médiocrité. Si la vache flamande de pure race pouvait être mise au nombre des plus belles de France avec un poids vif qui atteignait 300kg lorsqu’elle était engraissée, le soin et la nourriture qu’elle requérait l’écartait de la plupart des étables des campagnes du Béthunois, pourtant progressiste : les paysans lui préféraient la rustique boulonnaise, qui savait se contenter des pâturages médiocres des communaux ou de « l’herbe faible » des rietz et des flégards villageois. Si l’on tient compte de l’insuffisance très générale de l’alimentation du bétail, faut-il s’étonner que, dans les terres lourdes, il ait fallu atteler jusque à 6 chevaux ou jusqu’à 8 bœufs à la charrue ? Au début du 19ème siècle, dans le haut Bugey, où la race était réputée la meilleure de toute la région, les bœufs ne mesuraient que de 1,30 à 1, 45 m pesant de 200-250 à 300-350 kg ; bas sur jambes et efflanqués, ils offraient pourtant les qualités recherchées par les cultivateurs car ils étaient « robustes, nerveux et bons travailleurs ». On pressent déjà que les produits tirés – lait, viande ou laine – n’aient rien à voir avec ceux du bétail amélioré que l’on peut mesurer à partir de 1850* » (Moriceau, p. 49)
  1. ***Un savoir du rapport, de la relation***

L’agriculture d’Ancien Régime ne répertorie et ne mesure pas objectivement ce qu’on appellera par la suite les « performances » des animaux. Les performances des animaux ne sont pas mesurées, notées, enregistrées afin d’organiser la transmission des caractères recherchés. En effet, pour que de telles mesures de performances (quantité de lait, qualité du lait, masse musculaire, vitesse de croissance…) se mettent en place et convertissent l’animal en somme algébrique, la spécialisation du bétail, orchestrée par la création des races modernes, doit s’être établie. Par ailleurs, outre la spécialisation divisant les animaux en races « allaitantes » et races « laitières », l’animal lui-même, sur le modèle de la machine, doit pouvoir être décomposé en de multiples fonctions séparées les unes des autres et par conséquent mesurables. Cela ne signifie pas pour autant qu’aucune connaissances n’est auparavant produite au sujet des animaux ; simplement, ces connaissances ne relèvent pas de la culture objective qui, encouragée notamment par le développement des sciences et des techniques, deviendra l’un des mots d’ordre des zootechniciens du 19ème siècle. Il s’agit donc de connaissances au sujet des animaux non conformes à la démarche analytico-expérimentale ; cette dernière imprègnera le monde de l’élevage à travers le nouveau concept – en fait, le nouveau paradigme au sens de Khun – de race qui définira l’animal à travers une somme de caractères discrets stabilisés remplaçant par-là les savoirs multiformes des éleveurs concernant les relations génotypes x environnement x usage, en un mot l’antique éco-sociologie des échanges dont parle Besche-Commenge.

* « *Les savoirs mobilisés dans ce régime communautaire sont des savoirs locaux (tels que la mesure de l’âge des animaux en termes de nombre de dents et de nombre d’estives, ou l’évaluation de la qualité d’un animal d’un simple coup d’œil) implicites et faisant appel à un savoir-faire important. C’est par l’élaboration, par l’expérience, de liens entre aspects physiques des animaux et potentiel de performance ou de rusticité que sont élaborées des connaissances sur les animaux et que ceux-ci sont triés* » (Julie Labatut, Construire la biodiversité, p. 32)
* « *Le mode de connaissance des animaux reconnu comme légitime était « l’œil de l’éleveur ». Ce que Grasseni appelle la « skilled vision » permet d’évaluer la qualité des animaux par des critères morphologiques, mais également par l’élaboration, au cours de l’expérience quotidienne, des liens entre aspect physique des animaux et potentiel de performance ou de rusticité, permettant ainsi une sélection massale : les connaissances crées rendent possible un tri des animaux à conserver dans le troupeau.* » (Julie Labatut, Construire l’animal sélectionnable, p. 306)
* « *C’est ainsi que se comprend toute l’importance qui est donnée à la description des animaux : tel trait physique est interprété comme révélateur d’une aptitude au travail, à la graisse, à la sobriété, au lait crémeux…* » (Annie Antoine, Les pratiques de sélection)
* « *La diversité des semences utilisées par les agriculteurs ainsi que les savoirs multiformes de ces derniers à propos des relations génotypes x environnement x conduite culturale x usage, étaient en effet largement opaque à la codification dans une connaissance agronomique savante* ». (Bonneuil et Delmeunenaere, La sélection participative, p. 2). Ce que les auteurs expliquent concernant les semences végétales peut aisément être transposé au domaine animal : les connaissances des éleveurs concernant leurs animaux sont des connaissances foisonnantes et dynamiques incluant de multiples boucles rétroactives liant des paramètres très différents (les individus-bêtes et leur histoire, leur éleveur, leur milieu de vie…). Comme le souligne les auteurs, ces savoirs multiformes et locaux ne correspondent guère au canevas de la méthode analytico-expérimentale qui construit les phénomènes en les purifiant (en les simplifiant, notamment en annulant les effets du « milieu » et du « contexte ») afin de permettre leur reproductibilité.
* Besche-Commenge tâche de décrire précisément l’ordre et la rationalité de ces savoirs des éleveurs. Il insiste largement sur la rationalité de ces savoirs des éleveurs qu’il refuse de considérer comme un « discours mythique des forces obscures ». Il ne s’agit pas pour lui d’un savoir par les « causes » (qui est celui que recherche la méthode analytique en tâchant de négliger ou d’annuler les effets du « milieu » : le fameux « toutes choses étant égales par ailleurs » en recourant souvent aux statistiques) mais d’un savoir de « rapports », donc dynamique. Mais d’après Besche-Commenge, ce savoir des rapports et des relations s’établit sur le même modèle que celui du laboratoire : hormis que « le laboratoire d’Adrien est au grand air », les modalités constitutives (observation, variation des paramètres…) sont analogues. « *En fait, la différence entre son savoir ou celui de Carlier, et les théories de Mendel ou de Jacob, ne se situe pas dans l’écart entre ici une explication scientifique, là le discours mythique des forces obscures. On l’a sans doute remarqué : Carlier et Adrien ne parlent pas de « causes », mais de « rapports ». Leur problème n’est pas ontologique : pourquoi la différence ? qui est premier ? l’œuf ou la poule ? Il est pratique* ». (Besche-Commenge, Le concept de race, p. 58). Cependant (à mon avis) que le laboratoire se trouve « au grand air » fait bien toute la différence car la complexité du milieu ne peut être aussi facilement réduite que dans le laboratoire confiné. Si les méthodes d’Adrien sont peut-être analogues à celles mises en place dans un laboratoire confiné (observation, variation des paramètres…), il ne cherche pas à parvenir au « toutes choses égales par ailleurs ». Le savoir d’Adrien est un savoir situé. **(Il faudrait lire Besche-Commenge (Le savoir des bergers de Casabède et son nouveau livre Une guerre des savoirs) et la manière dont il décrit le savoir des éleveurs avec Latour et Callon sur les centres de calcul et la recherche confinée).** Michèle Salmona par ailleurs peut, rétroactivement peut-être ?, fournir des indications sur ce mode de connaissance du rapports et non des causes dans ses analyses ethnologiques du métier d’éleveur et des formes de connaissances qui y sont associées.

* 1. ***Un compagnonnage avec les animaux : violence, attachement, proximité***
  2. ***L’élevage sous l’AR : un « pilotage » du vivant***

Dans un article de 2002 intitulé « Agriculture : artificialisation ou manipulation de la nature », Raphaël Larrère propose une distinction entre deux types de produits de l’activité technique – deux familles technologiques si l’on veut – qu’il veut continuer de distinguer : les objets fabriqués et les objets modifiés. Les objets fabriqués sont par exemple les machines, les ordinateurs, les produits de synthèse de l’industrie chimique etc., les objets modifiés sont par exemple les races animales sélectionnées, les cultivars, le vin, les champs…Certes, il s’agit dans les deux cas « d’objets hybrides » qui sont à la fois des mixtes de nature et culture, nature et de technique. Cependant, d’après lui, si tous sont des objets hybrides, il ne s’agit pas d’objets hybrides de même nature car ils relèvent de processus très différents : la fabrication – la construction d’une part qui correspond au modèle du DEMIURGE et la modification – la manipulation d’autre part qui correspond au modèle du PILOTE. D’après lui, le terme « d’artificialisation » ne peut véritablement s’appliquer qu’aux objets issus du modèle démiurgique et non pas du modèle du pilotage. A ses yeux, il existe donc deux modèles de l’action technique très différent : le modèle démiurgique qui construit, qui fabrique des artefacts, des objets inédits et celui du pilote qui ne construit pas, mais qui s’inscrit dans les processus naturels pour les manipuler, les dévier. D’un côté, l’art de l’artisan ; de l’autre, l’art du thérapeute, du pasteur, du navigateur. D’un côté, il y a création, tandis que de l’autre il y a inscription au sein des phénomènes naturels, manipulation et modification. Ainsi, d’après lui, la sélection artificielle est loin d’avoir remplacée et de s’être substituée intégralement à la sélection naturelle : la première s’inscrit et se combine à la seconde. « *Le second art est celui qui revient à ne plus se contenter de prélever par la cueillette et la capture, mais à infléchir des processus naturels dans le but de se procurer des biens. Ce n’est pas l’art du « faire », mais l’art du « faire-faire » ou du « faire-avec ». Art du navigateur qui utilise vents et courants pour guider son embarcation, du pasteur qui conduit son troupeau où l’herbe pousse et l’utilise, tant pour maintenir la broussaille en respect que pour reconstituer la fertilité du sol. C’est aussi l’art du thérapeute qui aide l’organisme à guérir. […]. Cet art d’utiliser à son usage les phénomènes et les processus naturels est à l’origine de la domestication et de l’élevage des animaux. […]. Labourer, semer, sarcler, épandre du fumier, toutes ces pratiques de jardinage et de culture, qui ont pour objectif de favoriser certaines plantes dans la compétition interspécifique, relèvent au départ de ce pilotage des processus naturels* » (p. 162). Pour la sélection végétale et la sélection des animaux domestique relève donc au départ de l’art du pilotage et non de l’art du démiurge : il n’y a pas fabrication des races, mais une sorte de pilotage du vivant par les éleveurs. « *L’amélioration des cultivars et des races d’animaux domestiques est une manipulation intentionnelle des mécanismes de la transmission héréditaire. Elle date de plus de 10 000 ans et l’empirisme attentif des paysans et des éleveurs n’a pas attendu la découverte du code génétique pour savoir infléchir à leur avantage, et tout en tenant compte des conditions naturelles de production, les caractères héréditaires des plantes qu’ils cultivaient et des animaux dont ils s’assuraient le concours* » (p. 162).

Ces deux modèles ne sont pas exclusifs l’un de l’autre. L’art du pilotage peut par exemple imposer et exiger l’emploi d’outils ou de machines perfectionnées : il n’est pas nécessairement associé à des techniques obsolètes. Il s’est enrichi d’instruments toujours plus perfectionnés et est largement informé par le développement des sciences. Ainsi, la sélection des animaux domestiques, après avoir été pendant longtemps l’apanage des savoir-faire paysan, est désormais établie sur les bases de la génétique et de la statistique. Inversement, pour construire et fabriquer des outils, on a longtemps utilisé la traction animale. Néanmoins, ce n’est pas parce que ces deux modèles peuvent se combiner et s’imbriquer qu’il ne faut pas les distinguer car ils impliquent des rapports différents entre les hommes et la nature et des hommes entre eux. (Explications p. 163-166).

Il applique alors les catégories de la réflexion à la question de l’agriculture. « *Admettons donc que l’agriculture (et particulièrement les systèmes de polyculture-élevage qui se sont perfectionnés au cours des siècles) relevait de l’art du pilotage* ». Il retrace alors les changements et les évolutions qui ont marqué l’agriculture depuis le 18ème siècle jusqu’à aujourd’hui. D’après lui, la chose semble entendue : « *l’agriculteur contemporain n’est plus ce paysan qui pilotait au mieux les complémentarités agronomiques entre ses cultures et ses élevages et vendait des produits, tout en fournissant gracieusement par son activité productrice un ensemble de services et d’aménités. C’est un fabriquant de matières premières* *». […]. Ces transformations confirmeraient ainsi que l’ère du pilotage a fait son temps et que le processus d’artificialisation de l’agriculture est sur le point de s’achever. Si je dis sur le point, c’est que jusqu’alors un domaine avait résisté : bien que prise en charge par des firmes (les entreprises de sélection des plantes) ou par la technostructure d’encadrement (centre d’IA), l’amélioration des plantes et la sélection des animaux relevaient encore du pilotage. Le génie génétique changerait la donne : parce qu’il s’agit d’une artificialisation des êtres naturels, il serait en voie d’intégrer définitivement l’agriculture dans le champ de l’artifice* ». Après avoir énoncé cela, il nuance ce propos en montrant que le pilotage n’a pas dit son dernier mot et que l’artificialisation de l’agriculture n’est ni achevée ni inéluctable.

En fait, Raphaël et Catherine Larrère prennent toujours le parti de rappeler l’existence de la **naturans** (la nature processus, mouvement) alors même qu’on a l’impression que la **naturata** (la nature créée, faite, construite, maîtrisée par l’homme) gagne du terrain et l’emporte. Ainsi, ils rappellent que les artefacts, les objets construits, fabriqués répondant au modèle technologique du démiurge ont un devenir naturel qui échappe à notre maintenance lorsqu’ils se réinsèrent dans les processus naturels : au final, c’est la **naturans** qui l’emporte. Ainsi en va-t-il dans l’élevage industriel pensé sur le modèle de la **naturata**: les éleveurs ayant adopté ce modèle sont de plus en plus souvent interpellés au sujet de la pollution des cours d’eau, des nappes phréatiques, des odeurs et de la manière dont ils sont contraints de traiter leurs animaux. A l’inverse, le pilotage du vivant est un modèle technologique qui prône la reconnaissance de la **naturans**, des processus dynamiques de la nature dans lequel l’homme l’homme s’inscrit et qu’il essaie, de l’intérieur, de piloter avec plus ou moins de maîtrise. Si l’histoire de l’agriculture est l’histoire de l’annexion de la **naturans** par la **naturata**, c’est aussi l’histoire de cet échec et de la redécouverte du pilotage à travers la mise en valeur des produits fermiers, de l’agriculture biologique et paysanne, du renouveau des races rustiques…

En suivant cet article, il est clair que l’agriculture d’AR et notamment la sélection des animaux apparaît comme un art du pilotage où la gestion du vivant par les éleveurs est inscrite dans l’espace-temps de l’évolution et des terroirs. La conception paysanne dynamique de la race et les savoir-faire des éleveurs nécessaire à sa conservation illustre d’ailleurs exemplairement ce pilotage du vivant animal par les paysans : s’il y a bel et bien une sélection artificielle qui est mise en place, celle-ci se combine avec la sélection naturelle en vue d’adapter toujours mieux les animaux aux terroirs et aux systèmes agraires dans lesquels ils sont inscrits. Il s’agirait alors d’examiner si la mise en place du paradigme moderne de la « race » au 19ème siècle n’autorise pas la sélection domestique à tendre et à se rapprocher du modèle démiurgique de la création et de la fabrication. D’après Larrère, il semble que jusqu’à présent et malgré le fait qu’elle soit prise en charge par des firmes et non plus intégralement par les agriculteurs et les éleveurs, le modèle démiurgique n’est pas encore accompli. D’une certaine manière, la vache Holstein demeure encore une vache. C’est d’ailleurs ce que Jocelyne Porcher, dans un domaine connexe, met également en évidence : les animaux des « productions industrielles », parce qu’ils demeurent encore des animaux *vivants*, parce qu’ils tombent malade, meurent où deviennent fous, contreviennent sans cesse au bon déroulement du procès de production. « *Du point de vue des filières, cette production animale à partir d’animaux est toutefois particulièrement lourde. De fait, les animaux sont un frein à la production. Parce qu’ils sont vivants, sensibles, affectifs, communicatifs, ils peuvent tomber malades, résister au travail, créer des attachements avec des travailleurs. A cause des animaux, le travail de production de la matière animale n’est pas aussi performant qu’il pourrait l’être. C’est pourquoi il semble de plus en plus logique d’envisager de se passer des animaux pour atteindre enfin à une production animale réellement moderne […]. L’évolution ultime des productions animales, c’est en effet, logiquement, la production industrielle de viande* sans *animaux […]. C’est pourquoi la production de viande in vitro, à laquelle travaillent les biologistes depuis une dizaine d’années, est soutenue par des industriels de l’agro-alimentaire »*. (Jocelyne Porcher, Vivre avec les animaux, p.123-124). Si, comme Larrère semble le suggérer, la sélection des races animales (et des variétés végétales) est demeurée un art du pilotage, cette question demeure cependant ouverte avec l’arrivée des techniques génétiques de la génomique et de la transgénèse. La génomique et la transgénèse autoriseraient-elles enfin l’artificialisation achevée de l’agriculture et de l’élevage ? Nous feraient-elles définitivement passer d’une technologie où la gestion du vivant serait toujours inscrite dans des processus naturels plus ou moins maîtrisés à une fabrication, une création pure et simple – sur le modèle de la mise en place de la viande *in vitro* dénoncé par Jocelyne Porcher ? Dans un petit encart écrit avec Catherine Larrère, ils nuancent le fait que la transgénèse ferait passer la sélection des plantes et des animaux du côté de la manipulation à celui de l’artificialisation. « *La transgénèse, cette fabrication de plantes et d’animaux programmés pour acquérir des caractéristiques étrangères à leur espèce, ferait-elle passer la sélection des plantes et des animaux, du modèle du pilotage à celui de l’artificialisation, du « faire-avec » à la construction et à la maîtrise ? C’est cette idée que l’on peut mettre en doute. […]. La transgénèse relève plus du pilotage (un pilotage assez mal contrôlé au demeurant) que de la fabrication.* » (Larrère et Larrère, « Les OGM, entre opposition de principe et principe de précaution » cité dans Larrère, p. 173).

1. ***La « première révolution agricole » : l’émergence de la conception moderne de la race et ses conséquences***

Tous les historiens modernes s’accordent à reconnaître que la frontière du 18ème et du 19ème siècle constitue une ligne de fracture pour l’agriculture. Comme Jean-Pierre Digard le souligne (L’animal domestique), si le 19ème siècle est souvent cité pour être le siècle de la « révolution industrielle » il constitue indéniablement une sorte d’âge d’or de l’agriculture et de l’élevage, secteurs en forte croissance qui vivent alors des mutations considérables. K. Thomas appuie dans ce sens également en indiquant qu’à partir du 18ème siècle en Angleterre, « *l’agriculture était le secteur de l’économie qui se développait le plus impitoyablement* » (p. 322). Il suffit par ailleurs de constater le nombre de romans et de tableaux réalistes et naturalistes évoquant le monde rural et ses transformations pour s’en convaincre. La révolution industrielle et la révolution agricole sont intimement liées. Par ailleurs, les mutations considérables qu’elles engagent dans la vie quotidienne des gens et dans le paysage transforment en profondeur la sensibilité des occidentaux vis-à-vis de la nature. Un sentiment nouveau pour la nature – notamment transporté à travers la vague du romantisme – émerge lentement alors que les hommes vivent de plus en plus éloignés d’elle, la maîtrisent, la domestiquent et l’asservissent toujours davantage. Autrement dit, alors que la domination et le pouvoir réel des hommes sur la nature s’accentue, se développe paradoxalement l’idée que la nature dans son ensemble existe en elle-même, en dehors des intérêts humains, et qu’elle est appréciable indépendamment de l’utilité que l’on peut en retirer. En plagiant Jocelyne Porcher, on peut affirmer que l’exploitation de la nature est corollaire du développement d’une sensibilité nouvelle à son égard (Cochons d’or, p. 177). Ainsi, alors que la séparation entre la ville et la campagne se précise et s’accentue, émerge le « *désir sentimental de plaisirs champêtres*» (p. 326) que nous connaissons toujours aujourd’hui : à l’époque, « *c’était devenu un lieu commun que de soutenir que la campagne était plus belle que la ville* » (p. 319) et passer un week-end à la campagne, y acheter une demeure secondaire afin d’y couler des derniers jours paisibles, sont les nouveaux rêves bucoliques que les classes les plus aisées commencent à formuler et à réaliser. De même, les paysages sauvages et désolés, jusque-là délaissés et honnis pour la dureté des conditions de vie qu’ils imposaient, sont admirés. « *Les montagnes que l’on exécrait au milieu du 17ème siècle comme des « difformités » stériles, des « verrues, des « furoncles », de « monstrueuses excroissances », des « déchets de la terre » des « pudenda de la nature », sont devenues les objets de la plus grande admiration esthétique* ». (K. Thomas, p. 337). Le goût pour les jardins anglais, imitant le désordre et le foisonnement de la nature sauvage se répand à travers les classes aisées. C’est le jardin de Julie qui est parvenue transformer en illusion de nature sauvage ce qui, quelques années plus tôt, n’était alors qu’un verger. C’est également au cours de ces années-là « *alors que l’histoire naturelle, qui ne s’était pas encore professionnalisée, était toujours une distraction d’amateurs, que prirent naissance les sentiments qui devaient finalement produire, à la fin du 19ème et au 20ème siècle, la législation concernant la conservation de la nature et la protection des créatures sauvages* » (p.370). Les premières réserves naturelles – conçues, sous l’influence des thèses de la Wilderness qui se développe avec ferveur aux Etats-Unis, comme de véritables sanctuaires de la nature sauvage – éclosent petit à petit dans un paysage qui se transforme à toute vitesse.

Pour cette histoire de l’émergence d’un goût nouveau pour la nature en occident, voir :

* K. Thomas, *Dans le jardin de la nature* (p. 315-390)
* C. et R. Larrère, *Du bon usage de la nature*
* P. Descola, *Par-delà nature et culture*
  1. ***Les premières tentatives d’amélioration du bétail***

L’agriculture d’AR n’est pas exempte de toute tentative d’amélioration et de spécialisation des animaux d’élevage. Comme Jean-Marc Moriceau, Jean-Pierre Digard ou encore Annick Audiot le soulignent, c’est d’abord sur les chevaux, parce qu’ils représentent un intérêt militaire évident, puis les moutons pour la laine, que s’appliquent, en France, les premières tentatives d’amélioration. Par ailleurs, concernant les ovins, on constate, d’après Moriceau, ici et là « *des essais d’amélioration qui intensifient sans doute des pratiques d’importation très anciennes* » (p. 80). Ajoutons que certaines régions françaises – essentiellement les Flandres qui bénéficient des avancées en la matière de l’Angleterre et des Pays-Bas – avaient elles aussi entamé ce travail d’amélioration du cheptel local. La vache « Flandrine » est ainsi reconnue par beaucoup comme l’une des plus belles races de France. Mais, comme on l’a déjà souligné, sa spécialisation laitière – toute relative – l’écartait déjà de nombre d’étables des paysans Béthunois qui lui préféraient la rustique Boulonnaise. Cette vache voyage en France où elle apparaît en certains lieux utilisés pour des croisements améliorateurs.

* *Les chevaux, qui présentaient un intérêt militaire évident, avaient donné lieu depuis des siècles à des croisements dans certains élevages aristocratiques : le souci d’améliorer la cavalerie royale convainquit Colbert de développer le régime des haras et des étalons d’ordonnance. Mais, en dehors de cette catégorie restreinte parmi les équidés, et antérieurement aux années 1780 qui virent les premiers essais officiels de mérinisation, la reproduction animale était soumise à l’empirisme des paysans* » (Moriceau, p. 45)
* *Certaines régions françaises bénéficièrent néanmoins d’apports extérieurs, flamands en particulier. La Nouvelle Maison Rustique, dans ses diverses éditions du 18ème siècle, signale que des vaches originaires de Hollande, appelées Flandrines, grandes laitières, prospèrent en Poitou, Aunis, et dans les marais de la Charente : elles sont sans doute venues avec les ingénieurs hollandais au siècle précédent. En 1789, De Franourt considère que « la plus belle race qui soit en France » vient de cette souche hollandaise implantée depuis 1730 en Pays d’Auge et en 1760 autour de Château-Gontier* » (Moriceau, p. 47)
* Annick Audiot, Races d’hier pour l’élevage de demain
* Jean-Pierre Digard, L’animal domestique

Néanmoins, ces recherches, avec l’explosion de la demande des citadins et la mutation des habitudes alimentaires – les produits d’origine animale, notamment la viande et le lait sont consommés de plus en plus régulièrement et se démocratisent[[6]](#footnote-6) - prennent au 19ème siècle, conjugués avec l’amélioration des manières culturales et le désenclavement des campagnes autorisés par la « révolution des transports », une toute autre ampleur. Sous l’effet d’une anglomanie fervente[[7]](#footnote-7) portés par les nobles revenus d’exil sous la Restauration, l’exemple anglais et les nouvelles pratiques d’amélioration et de spécialisation du bétail se propagent dans une toute nouvelle France agricole.

* « *Cette recherche avait bien commencé dès les 17-18ème siècles en certains pays (Suisse, Pays-Bas, Angleterre), voire en des régions françaises comme les Flandres, mais elle est généralisée au 19ème siècle avec l’explosion des demandes* ». (Baratay, Le point de vue animal, p. 75)
* « *Le développement de l’élevage est sans conteste l’un des traits majeurs des mutation de l’agriculture française du siècle dernier. Avec lui, la belle vache remplace la bête étique des campagnes archaïques. Les causes en sont bien connues, qui mêlent appel du marché – croissance démographique, urbanisation et élévation du niveau de vie moyen conjuguant leurs effets -, désenclavement de la « révolution des transports* » (Mayaud, La belle vache, p. 522)
* « *Multiples sont les causes des mutations de l’économie agricole au siècle dernier. La croissance démographique, importante et accompagnée d’une urbanisation massive et de l’industrialisation, crée des besoins alimentaires considérables et nouveaux : la relative amélioration des revenus des populations citadines autorise de nouvelles consommations, comme en témoigne la diminution de la part du pain dans l’alimentation, compensée par la progression et, à terme, par la généralisation de celle des laitages, des fruits, des légumes et de la viande. L’appel du marché incite à une augmentation et à une amélioration de la production agricole : peu à peu s’étend le mouvement des spécialisations régionales, qui sont avant tout une meilleure adaptation aux spécificités des terroirs. Celui-ci est facilité par le progrès des moyens d’échange : la « révolution des transports », effective avec le développement et la hiérarchisation du réseau routier et la création d’un réseau ferré important quoique tardif permettent la circulation des biens et des personnes, et contribuent à l’unification d’un espace économique national au sein duquel s’affirment des complémentarités*» (Mayaud : L’élevage bovin, p. 14-15)
  1. ***L’exemple anglais : la doctrine de Bakewell***

Le travail d’amélioration et de spécialisation du bétail à travers l’émergence de nouvelles pratiques de sélection débute précocement en Angleterre (17-18ème siècle) où la révolution industrielle bat son plein plus tôt que dans les autres pays européens (à l’exception des Pays-Bas). Par ailleurs, nombres de chercheurs (Vissac, Digard, Thomas) ont souligné le rôle crucial de la gentry campagnarde anglaise, bien différente de la noblesse de cour française, qui constituera, sur ses vastes domaines agricoles, le véritable fer de lance de l’amélioration des cultures et du bétail. « *Cette gentry ne recherche pas, comme en France, les faveurs et les avantages de la Cour : l’exploitation agricole est pour elle une source de profit et de promotion* » (« R. Bakewell, pionnier de l’élevage moderne ? », p. 3). Bertrand Vissac retrace les transformations agraires profondes que connaît l’Angleterre au 18ème siècle suite aux bouleversements introduits par le nouvel ordre industriel : la fin du système communautaire manorial en « open-field » au profit des enclosures et de la propriété privée (Les vaches de la République, p. 82 ; 87-88), l’émergence des nouvelles cultures fourragères, l’apparition du sarclage, l’invention du semoir (Les vaches de la République, p.89 ; 100-101 ; « R. Bakewell, pionnier de l’élevage moderne ? », p. 11 ). K. Thomas souligne de son côté combien, au 18ème siècle en Angleterre, cette idéologique de l’amélioration agricole était vive : « *L’idéologie de l’amélioration agricole était si largement répandue non seulement chez les agronomes professionnels, comme Arthur Young, qui voulait mettre les « friches du royaume en culture » et « les couvrir de navets, de blé, de trèfle, au lieu de bruyère, de genêts et de fougères », mais aussi chez observateurs citadins, comme Mrs Elizabeth Carter, un écrivain qui pensait en 1769 que le pays était « défiguré par…des étendues de terre non cultivées*» (p. 332). Par conséquent, tout au long des Temps Modernes, le paysage de la campagne s’était transformé : il se distinguait désormais par des formes de plus en plus régulières, de plus en plus symétriques et géométriques (les haies des parcelles encloses, la rectilignité des sillons…) indiquant, au travers cette apparence soignée, la conquête de la nature par l’homme et la séparation entre nature et culture par son travail.

Dans cette histoire, l’élevage n’est pas en reste. A travers divers écrits (Les vaches de la République, « Bakewell, pionnier de l’élevage moderne »), Bertrand Vissac a taché de mettre en évidence, dans l’émergence des pratiques modernes de sélection, l’importance de certains notables anglais. A cet égard, Robert Bakewell, dès la fin du 18ème siècle et bien avant les publications de Darwin et de Mendel, est une référence. « *C’est Robert Bakewell, dans sa ferme paternelle de Grange dans le Leicester où il maîtrise parfaitement les techniques d’irrigation, de production et d’exploitation des fourrages qui va tirer parti de cette base agronomique en révolutionnant les techniques de maîtrise de la génération du bétail* » (Les vaches de la République, p. 102). D’autres chercheurs – notamment Jean-Luc Mayaud et Jean-Pierre Digard – s’accordent également pour considérer Robert Bakewell comme un « pionnier » dans l’amélioration des troupeaux. Julie Labatut se joint à eux en écrivant : « *Grâce à quelques éleveurs pionniers, tentant de dépasser les pratiques de « tri » du régime communautaire, les prémices de la sélection animale ont constitué une théorie « en pratique », devançant les découvertes scientifiques du 19ème siècle de Mendel et de Darwin. Bakewell, éleveur anglais, en est l’un des plus célèbres* » (Construire la biodiversité, p. 34). Les ovins sont privilégiés par Bakewell pour diverses raisons : la transformation radicale des conditions d’élevage de cette espèce jusque-là confinée dans les landes que lui fait subir la révolution fourragère, l’importance des effectifs et l’intervalle de génération plus rapide que chez les bovins. Il testera sur eux ses nouvelles méthodes de sélection des animaux en fixant, par consanguinité étroite, les caractères de viande qu’il recherche : finesse de l’os, compacité des formes, rapidité de croissance et précocité. « *Aux qualités recherchées chez ses moutons, il ajoute l’importance des morceaux nobles à l’arrière-train et il écarte tous les caractères morphologiques fantaisistes sans rapport avec son dessein* » (p. 102-103). Il crée ainsi, en observant les individus rentabilisant au maximum la nourriture ingérée et en récupérant systématiquement les reproducteurs dont il a observé la descendance chez ses clients, une nouvelle race, la « Dishley », qui deviendra le mouton le plus rentable du point de vue de la viande. La nouvelle race est par ailleurs identifiable à travers un standard phénotypique idéal représentés par les ancêtres mâles considérés comme des modèles. Parmi les émules de Bakewell, les frères Colling occupent une place de choix puisque, appliquant aux bovins ces innovations techniques, ils mettront en place la race Durham dont les qualités bouchères sont impressionnantes et que tenteront, au lendemain de la Révolution, d’introduire en France quelques nobles férus d’agronomie. Par conséquent, d’après Vissac, « *Dès la fin du 18ème siècle, bien avant les découvertes de Mendel et les publications de Darwin, la sélection animale repose donc sur une doctrine globale. Elle contient déjà tous les ingrédients de la sélection moderne, même si elle ne peut les préciser et en vérifier la validité expérimentale* » (p. 107) ; ou encore, chez Julie Labatut : « *L’accumulation de ces innovations a conduit à l’émergence d’une doctrine de la sélection animale s’intéressant aux questions de ressemblance des animaux sur des caractères particuliers, doctrine qui constituera la base de « l’art des éleveurs sélectionneurs »* » (Construire la biodiversité, p. 35). Et en effet, on retrouve dans la doctrine pratique mise en place par Bakewell et ces innovateurs les lignes de force de la sélection moderne : la rationalisation de la monte naturelle et des accouplements, l’identification d’objectifs précis concernant les performances productives des animaux (la vitesse de croissance, la répartition de la viande sur la carcasse…) ; l’inscription de ces performances à travers un standard phénotypique donnant à voir l’animal idéal, la primauté du mâle dans la transmission des caractères, la sélection sur descendance.

* 1. ***La conception moderne de la race : une conception morphologique***

En France, la critique des conceptions et des pratiques paysannes traditionnelles avait bien commencé à la fin du 18ème siècle également. Dès les années 1770, vétérinaires, zoologues, agronomes veulent réformer l’élevage d’Ancien Régime qu’ils estiment peu productif. Les pratiques paysannes sont stigmatisées comme routinières et irrationnelles. Après la période mouvementée de la Révolution, ces réformateurs trouvent des alliés auprès des nobles anglomanes revenus d’exil ayant découvert les expériences pionnières en Angleterre et des bourgeois gagnés aux idées, centrales pour le 19ème siècle, de « modernisation » et de « progrès ». Se réunissant dans les sociétés d’agricultures qui fleurissent un peu partout en propageant les idées nouvelles, ils publient beaucoup, exposent leurs théories « *et fondent une science appliquée de l’élevage, nommée zootechnie en 1842* » (Baratay, Bêtes de somme, p. 53)[[8]](#footnote-8). Les critiques de ces réformateurs vont porter notamment sur la notion de race. Progressivement, ils vont parvenir à déstabiliser l’ancienne conception géographique de la race pour la remplacer par une conception morphologique, organisée autour des « standards » de race. Porté par l’exemple anglais et la vague de vaches Durham améliorées qui déferlent sur le pays, la « race » ne sera plus pensée comme une population adaptée à un environnement (au sens très large) local, mais comme un ensemble d’individus homogènes porteurs des caractères morphologiques définis par le standard. La race n’est plus définie à partir d’une assise géographique et de son adaptation au milieu, mais à partir d’une description morphologique idéale qui décroche les animaux de leur environnement : la race est désormais définie par l’animal lui-même, c’est-à-dire par la somme des caractéristiques répertoriées dans le standard qui offre une représentation idéale à laquelle le travail de sélection doit conformer les animaux. Si l’exemple anglais compte dans cette évolution, les avancées de la zoologie, qui depuis Cuvier classe les animaux depuis les « affinités de leur organisation interne », n’en n’est pas moins importante : dans les deux cas en effet, il s’agit de définir les animaux indépendamment du rapport qu’ils entretiennent avec le milieu et le monde extérieur, depuis leur seule structure interne. Cette conception morphologique est donc aussi une conception platonicienne de la race puisque le standard nous livre l’essence de la « race », sa forme intrinsèque idéale et parfaite, son « idée » à laquelle les animaux doivent être conformés par un incessant travail de sélection. Les associations de livre généalogique, qui sont créées pour fixer le standard et la finalité – l’emploi – de chacune de ces nouvelles races et permettent aux éleveurs de conduire leur élevage en « race pure », consacrent officiellement cette nouvelle compréhension de la notion de race. De nouvelles races modernes – Jean-Luc Mayaud parle de « frénésie créatrice » – sont ainsi crées et stabilisées par un standard : la charolaise en 1866, la frisonne en 1881, la normande en 1884, la montbéliarde en 1889, la limousine en 1896…Les tout nouveaux concours de bétail, créés pendant la Monarchie de Juillet, jouent également un rôle très important dans la stabilisation et la diffusion de ces évolutions. En 1844 est mis en place le concours de Poissy, ancêtre du Concours général agricole de Paris ; « *par la pratique d’une pédagogie de l’exemple, ils participent aux mouvements de diffusion des races soigneusement sélectionnées*» (Mayaud, La belle vache, p. 524)

* « *S’appuyant sur la zoologie et l’exemple anglais, les réformateurs définissent la race par l’animal lui-même, comme un ensemble de caractères physiques originaux, stables, transmissibles d’une génération à l’autre. Ainsi, chaque race est pourvue d’un standard, constitué de critères morphologiques héréditaires (couleur de la robe, disposition des cornes…), et auquel on s’efforce de conformer les bêtes par un incessant travail de sélection. Ce sont les hommes qui choisissent les caractères physiques, qui brossent un portrait idéal de la race, qui façonnent les bêtes en fonction des représentations et des besoins* » (Baratay, Bêtes de somme, p. 53) + citations précédentes.

Une telle évolution de la conception de la race est évidemment rendue possible par l’artificialisation et l’homogénéisation, timide en regard de nos normes actuelles, des conditions d’élevage : les éleveurs, grâce à l’amélioration des manières culturales (premiers engrais chimiques, prairies artificielles, meilleure gestion des rotations culturales…) peuvent se déprendre progressivement des contraintes naturelles qui leur imposaient une race adaptée aux conditions locales, l’éco-sociologie des échanges et les savoir-faire locaux indispensables à sa conservation (Besche-Commenge, p. 44). L’artificialisation progressive du milieu, en levant les contraintes auxquels les éleveurs étaient astreints depuis des siècles, les autorise à se défaire des « races locales » - qui sont une multitude – au profit des « races améliorées » – qui ne sont plus que quelques-unes - et qu’ils peuvent, sans les connaître, reconnaître aisément grâce à la mise en place d’un standard commun définissant, dans l’extériorité la plus absolue, les caractéristiques phénotypiques propres de la race. Besche-Commenge décrit très concrètement cette évolution pour les éleveurs ariégeois :

* « *Insérés jusque-là dans des réseaux de solidarité inter-individuelle qui leur permettaient de maîtriser « Era raça » des bêtes adaptées à leurs élevages, ces nouveaux éleveurs, en adoptant d’autres types de bêtes, souvent achetées à l’extérieur de leur département ou même à l’étranger, ne pouvaient plus compter sur cet ancien savoir. Il devaient donc inventer de nouveaux critères de reconnaissance, de nouveaux modes de pensée, en un mot de nouveaux concepts. Point d’orgue de cette évolution : la création des livres généalogiques et l’apparition, sur les affiches annonçant les concours, de descriptions empruntées à ces livres qui, d’entrée de jeu, éliminaient des lots présentés toute bête ne correspondant pas à la norme ainsi fixée, laquelle, dans ses formes comme dans sa logique, restait, pour la majorité des autres éleveurs, langue étrangère* » (Le concept de race, p. 44-45).

Cette nouvelle conception de la race permet donc aux éleveurs de se libérer de l’ancien savoir, toujours local, pour adopter un savoir « commun », un savoir « transportable ». A cet égard, ce qu’expliquent Bonneuil et Delmeunenaere au sujet de l’émergence du concept moderne de « variété » végétale – « *Des variétés qui n’existaient chacune que par leur attachement à des terroirs, des usages et des sociabilités, se retrouvent ainsi mises à plat, mises en commensurabilité pour quelques critères définis par le sélectionneur »* – s’applique trait pour trait à cette nouvelle conception de la race.

* 1. ***La race moderne : un mode de connaissance conforme à la démarche analytico- expérimentale***
  2. ***La race moderne : de la polyvalence à la spécialisation des animaux. L’inscription dans le vivant du modèle industriel de la division du travail***

L’une des caractéristiques essentielles de l’élevage d’Ancien Régime résidait dans la polyvalence des animaux qui fournissaient toujours de la fumure pour les cultures et du travail pour les labours. On ne trouvait pas à l’époque d’animaux spécialisés dans une fonction productive donnée : tous répondaient à de multiples usages et de multiples besoins. La révolution pastorale va rompre radicalement avec les animaux d’Ancien Régime en développant des méthodes de sélection orientant les animaux vers une seule spéculation : ainsi vont naître petite à petit des animaux spécialisés, orientés en vue de répondre et d’assurer un seul emploi. La création des « races modernes » traduit ce mouvement de spécialisation des animaux, largement encouragé par les agronomes de l’époque qui s’insurgeaient contre leur polyvalence qu’ils tenaient en grande partie responsable de la petitesse et de la médiocrité du bétail *(« les agronomes imposent l’idée fondamentale d’une spécialisation des animaux aux fonctions souhaitées » (Baratay, Le point de vue animal*, p. 72). Les « races améliorées » qui apparaissent alors sont des races désormais dévolues à une seule spéculation, à un seul emploi. C’est donc de cette époque que date la distinction – impensable auparavant – entre les vaches laitières et les vaches allaitantes. La spécialisation des animaux est intrinsèquement liée à la volonté d’augmenter ce qu’on appellera plus tard leurs « performances », leurs capacités de produire de la viande ou du lait par exemple. La conception platonicienne de la race n’est donc pas aussi pure et aussi détachée qu’elle n’en donne au départ l’impression. La morphologie n’est pas pensée de manière pure car la question de l’adaptation ne s’est pas tant évaporée que déplacée : si les races ne sont plus pensées dans leur adaptation à un milieu et aux contraintes d’un système d’élevage local, elles sont désormais adaptées à un emploi. Comme l’explique Baratay : « *Le but est de rassembler les caractères physiques adaptés à tel emploi dans telle race, dès lors unifiée et spécialisée »* (Baratay, Le point de vue animal, p. 84).

Cette spécialisation des animaux est sous-tendue et rendue possible par la conception cartésienne de l’animal-machine qui permet, outre le fait de rendre acceptable moralement l’idée d’une exploitation des animaux, de démembrer l’animal vivant en une somme de processus distincts dont chacun peut être alors « rationalisé » et « amélioré » ; se faisant, elle inscrit dans le vivant animal les modèles industriels de la division du travail et du machinisme. « *Cette spécialisation est justifiée par les modèles industriels de la division du travail et du machinisme, car les agronomes adoptent la notion d’animal-machine, issue du cartésianisme, qui leur permet d’évacuer l’idée d’un être indépendant, ayant ses propres finalités et ses propres exigences, et de promouvoir celle d’une mécanique exploitable à volonté et surtout ajustables aux besoins. Ainsi, les animaux doivent-ils être adaptés physiquement aux emplois – car « chaque service exige une conformation particulière – et être sans cesse amélioré* » (Baratay, Le point de vue animal, p. 72-73).

Cette division du travail à travers la spécialisation des animaux est un des piliers de la pensée zootechnique naissante et les jeunes zootechniciens préconisent le recours aux nouvelles races améliorées et spécialisées. Comme Jocelyne Porcher ne cesse de le rappeler dans ses différents ouvrages, la zootechnie, qui apparaît dans la seconde moitié du 19ème siècle et se présente comme la science de l’élevage, est avant tout « la science de l’exploitation raisonnée des machines animales ». Avec la zootechnie, « *les objectifs de rendement et de profit, propres à toute activité industrielle, deviennent prioritaires* » (Eleveurs et animaux, réinventer le lien, p. 13). Se faisant, la zootechnie insère la relation de travail des paysans avec leurs animaux dans le cadre du capitalisme naissant ; elle transforme alors profondément et durablement le « *sens du travail des paysans avec leurs animaux* » (Porcher, table ronde, p. 5). En imposant l’idée d’un animal-machine dont il s’agit d’augmenter sans cesse, par une rationalisation bien pensée, les capacités productives en vue de générer toujours plus de profit, elle impose à l’élevage les dogmes de la production industrielle : la division du travail, c’est-à-dire la spécialisation des animaux. Comme l’écrit Baudement : « *La perfection pour l’organisation de la production zootechnique consiste, comme pour l’organisation de toute production industrielle, dans la division du travail, c’est-à-dire dans la spécialisation des animaux* ». (Cité par J. Porcher, Cochons d’or, p. 183). Par conséquent, la mutation du concept de race, parce qu’il est indissociable de la spécialisation des animaux, participe de manière essentielle à la théorie zootechnique et joue un rôle clef dans l’industrialisation de l’élevage qu’elle est en train d’organiser. Le zootechnicien de Charnacé est limpide à cet égard : « *Toute race arrivée à sa perfection est le produit de l’intelligence humaine combinée avec les forces de la nature ; les races perfectionnées naissent de besoins déterminés dans des conditions définies et suivant la loi du progrès. Le véritable nom qu’il faille leur donner est donc celui de races industrielles ; toutes les autres ne sont que les produits incultes de terres incultes, de la pauvreté et de l’ignorance* » (de Charnacé, cité par Porcher, Cochons d’or, p. 183). Ou encore Baudement : « *Les races les plus parfaites, et les seules parfaites, sont précisément celles qui se sont façonnées entre les mains de l’homme […], qui ont pris des qualités en rapport avec les besoins, avec les demandes de la consommation* » (Baudement, cité par Baratay, Le point de vue animal, p. 84). En effet, cette nouvelle conception de la race – et les races nouvelles qui un peu partout ne cessent d’être fixées – consacre dans le corps même des animaux métamorphosés l’idéologie de la spécialisation : une race est dévolue à un emploi, à une production définie pour laquelle sa morphologie doit sans cesse être travaillée et modelée. Se faisant, elles contribuent à faire entrer, dès les premiers balbutiements de la zootechnie, l’élevage dans le capitalisme industriel et à bouleverser de manière profonde et durable le sens du travail des paysans avec des animaux que jusqu’ici, ils ne les considéraient pas tant comme des produits que comme, selon J. Porcher, des compagnons et des partenaires du travail.

* 1. ***La spécialisation : des animaux métamorphosés et convertit en somme algébrique***

La morphologie des animaux, inscrite dans le standard de la race, traduit d’emblée la spécialisation, l’emploi auquel il est destiné. «  *Un lien est ainsi créé entre la spécialisation des fonctions et celle des allures animales conduisant à rechercher et à privilégier les caractères physiques appropriés à chaque emploi pour les favoriser* » (Baratay, Le point de vue animal, 73-74). Les races nouvelles, se métamorphosent et se transforment de manière impressionnante pour répondre toujours mieux aux objectifs de production pour lesquelles elles sont sélectionnées. Ces transformations sont impressionnantes, en témoigne le titre choisi par Baratay dans Bêtes de somme – « L’adaptation aux désirs » – pour traiter de la révolution pastorale.

Les animaux seront transformés par les croisements avec des races nouvelles ou modelés de l’intérieur par les pratiques de sélection en fonction de cette spécialisation choisie. Il semble (Baratay, Mayaud) que la première moitié du 19ème siècle ait préféré le croisement avec les races étrangères déjà sélectionnées et calibrées – ce qu’on a appelé depuis la « durhamisation » du cheptel français, portée par l’anglomanie ambiante – tandis que le Second Empire impose l’idée que l’amélioration doit venir d’une sélection à l’intérieur des races locales, revalorisées contre les races étrangères. Quelle que soit la méthode choisie, les métamorphoses sont saisissantes et révèlent l’étonnante plasticité du vivant. Les animaux sont toujours plus grands, toujours plus lourds, toujours plus productifs. Les allures des bêtes sont radicalement transformées. « *Ainsi, la taille au garrot des chevaux de trait passe de 1,30 à 1,60 m entre le 18ème et le début du 20ème siècle. Les morphologies deviennent massives et adaptées à la diversité des besoins : le cheval de tombereau doit avoir le dos court et musclé pour reculer sans souffrir ; celui de halage doit posséder de puissantes épaules et un corps épais afin de résister au débit des eaux ; celui qui tire un omnibus doit être à la fois fort et véloce. Une vache moyenne pèse 300kg au milieu 19ème siècle pour atteindre 500kg dans l’entre-deux-guerres. Des races bien sélectionnées sont plus transformées encore : la limousine passe de 300kg à 900kg, et la taille au garrot de la charolaise s’élève de 1,2 m à 1,4 m. Pour tous, la couleur de la robe tend à passer du foncé au clair, symboles respectifs du sauvage et du civilisé, proclamant ainsi le glissement du spontané au contrôlé* » (Eric Baratay, Bêtes de somme, p.59-60).

Il s’agit en fait pour les zootechniciens de rassembler par la sélection les bons caractères et de construire ainsi de nouveaux animaux orientés vers un emploi, vers une fonction productive. Au départ, les bons critères sont définis par le regard et par le toucher. « *Prenons l’exemple des vaches laitières. Les agronomes cherchent et privilégient des traits jugés « féminins », parce qu’ils pensent que la « féminité » doit conformer toute l’organisation pour garantir une excellente sécrétion de lait. […]. Dans le dernier tiers de ce 19ème siècle et le premier suivant, les zootechniciens incitent à modifier ces formes. Ils insistent sur la longueur de l’animal, devenue le signe d’une bonne capacité laitière, sur l’intérêt d’une forme rectangulaire du corps – plus harmonieuse, donnant une poitrine spacieuse pour bien loger les organes faisant fonctionner la machine –, sur un corps haut mais bas sur jambe afin de favoriser la partie centrale, productive, au détriment de la tête et des membres, enfin sur les trayons sortant hardiment et directement de la mamelle, sans renflement ni constriction à leur base pour éviter de faire obstacle à la naissance de lait*» (Baratay, Le point de vue animal, p. 76). De son côté, un zootechnicien signale en 1851 qu’un veau d’engraissement se reconnaît « par les signes suivants : poitrine large, ouverte et profonde, peau souple, poil dru, doux mais fin, tête petite, yeux saillants, nez droit non busqué, front large, hanches développées, dos, poitrine et reins larges, cuisses arrondies, ligne dorsale bien droite, jambes courtes, fines, petits pieds, queue effilée, large à la racine, glande près de l’épaule ». Comme le confirme Jean-Luc Mayaud, « l’application de la zootechnie balbutiante passe d’abord par le coup d’œil ».

La seconde moitié du 19ème siècle tâchera cependant d’évaluer les performances animales de manière plus objectives. Comme la psychologie à la même époque, la zootechnie cherche à s’affirmer, sur le modèle de la physique, comme une « science » véritable, la « science de l’élevage ».

1. Eric Baratay, *Bêtes de somme. Des animaux au service des hommes*, La Martinière, Points Histoire, Paris, 2008, p. 71. [↑](#footnote-ref-1)
2. Jacques Mulliez, « Du blé, mal nécessaire. Réflexions sur les progrès de l’agriculture de 1750 à 1850 », dans *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, tome 26, n°1, janvier-mars 1979, p. 3-47 ; [↑](#footnote-ref-2)
3. Jean-Marc Moriceau, *L’élevage sous l’Ancien Régime (16ème-18ème )*, SEDES, Coll. Histoire moderne, 1999, 256p. C’est Jean-Marc Moriceau qui le souligne dans un article de 1999 au titre significatif : « Une question en renouvellement. L’histoire de l’élevage en France ». Après avoir procédé à la critique des historiens ruralistes français ayant considéré l’élevage comme le « mal nécessaire » d’une agriculture devant essentiellement produire des céréales, il lance quelques pistes d’investigation pour une histoire de l’élevage de l’Ancien Régime. Moriceau considère que ce renouvellement est en cours, en 1999, depuis une petite dizaine d’années. [↑](#footnote-ref-3)
4. Annie Antoine, « La sélection des animaux au début du 19ème siècle : pratiques et représentations », dans Revue d’Ethnozootechnie, n°63, Clermont-Ferrand, 1999, p. 15-26 ; Annie Antoine, « Les bovins de la Mayenne (1720-1820) », dans Histoire et Sociétés Rurales, n°4, 2ème semestre, p.105-136 ; Annie Antoine, [↑](#footnote-ref-4)
5. Paillat Monique (dir.), Jean-Luc Mayaud, « L’élevage bovin : d’un mal nécessaire à la spécialisation », *Le mangeur et l’animal. Mutations de l’élevage et de la consommation*, Autrement, Coll. Mutations/Mangeurs, n°172, Paris, 1997, p.11-32 ; Eric Baratay et Jean-Luc Mayaud (dir.), Jean-Luc Mayaud, « La belle vache dans la France des concours agricoles du 19ème siècle », Cahiers d’histoire, *L’animal domestique 16ème-20ème siècle*, tome XLII, 1997, n°3-4, p. 521-541 [↑](#footnote-ref-5)
6. Voir notamment sur la démocratisation de la viande et du lait: Eric Baratay, Bêtes de somme, p. 31-34. [↑](#footnote-ref-6)
7. Sur l’anglomanie portée par les nobles, lire B. Lizet, La Bête Noire. A la recherche du cheval parfait, p. ; J-P Digard, L’animal domestique ; J-L Mayaud, La belle vache dans les concours, p. 525 [↑](#footnote-ref-7)
8. Jocelyne Porcher ne serait pas intégralement d’accord avec cette séquence car elle n’accentue pas la rupture dans le rapport des éleveurs à leurs animaux mise en place par la zootechnie et son projet d’industrialisation de l’élevage. D’après elle, si la zootechnie est bel et bien portée par ses évolutions (par l’école des Physiocrates, par les agronomes et les réformateurs de l’élevage depuis le 18ème siècle), elle rompt radicalement avec elles en affirmant un projet d’industrialisation du vivant. « *L’agriculture et l’élevage, sous l’influence notamment des agronomes et des éleveurs anglais, ont connu depuis le 18ème siècle des évolutions importantes (sélection et reproduction des animaux, alimentation, soins vétérinaires) qui n’ont néanmoins pas provoqué entre les hommes et les animaux et entre les hommes et la nature la rupture que va représenter l’objectif d’industrialisation de l’élevage portée par la zootechnie. En France, l’école des physiocrates (Français Quesnay, 1694-1771), si elle prépare le terrain aux zootechniciens du point de vue de la primauté de la rationalité économique en agriculture, témoigne de la force des représentations de la ruralité contre l’industrie* » (Cochons d’or, p. 175) [↑](#footnote-ref-8)